



// Dossier

Budget 2021 : préparer l'avenir,
défendre les valeurs de solidarité



4
>
11

actualité

ma ville... d'environnement

4 // Quand l'environnement passe par la bande... verte active

5 // Une aide pour favoriser la transition énergétique des TPE et PME

ma ville... solidaire

6 // La commune s'engage dans la lutte contre la précarité menstruelle

7 // Réhabiliter pour mieux habiter

ma ville... d'avenir et innovante

8 // Le PRE, un dispositif à destination des 2-16 ans

9 // Vœux 2021 aux forces vives et au monde économique

ma ville... citoyenne

10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 15 décembre



12

portrait

// Yassine Lakhnech

La recherche de l'excellence



13

en mouvement



16

dossier

// Budget 2021 : préparer l'avenir, défendre les valeurs de solidarité



21

plus loin

// Julian Mischi

Historien du communisme et sociologue



22

expression politique



24

culturelle

24 // Ode à la neige

25 // En avant la musique !



26

active

// La Grèce antique, berceau des civilisations contemporaines



en vues

// Place à la féerie



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“
Construire un avenir de solidarité, d'émancipation et de développement implique une gestion rigoureuse des ressources, afin de porter des projets qui aident concrètement à réduire les inégalités sociales, spatiales et environnementales.
”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en pages
Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.02.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



2021 : répondre aux urgences et préparer l'avenir !

Compte tenu de la crise sanitaire, vous avez adressé vos vœux 2021 aux habitants et aux forces vives, cette année, par un message vidéo sur internet. Qu'avez-vous souhaité leur exprimer ?

David Queiros : En premier lieu, évidemment, c'est le regret de ne pas pouvoir aller à leur rencontre que j'ai tenu à souligner. Voilà maintenant 11 mois que la vie collective est bouleversée par cette pandémie. La période nous rappelle l'importance des autres, du collectif, du faire ensemble.

L'autre conséquence de la crise sanitaire, c'est l'aggravation très inquiétante de la situation sociale. Un million de pauvres de plus en quelques mois, dix millions de personnes aujourd'hui en situation d'extrême fragilité, des milliers d'étudiants qui se retrouvent dans la précarité et l'incertitude, et enfin une crise de l'emploi à venir qui va affecter des familles entières..., ce virus révèle la précarisation extrême de notre société et l'inefficacité des politiques libérales qui ont conduit à cette situation.

Mais face à ces difficultés, j'ai cette conviction profonde : le service public sort non seulement conforté, mais il apparaît désormais pour la grande majorité des Français comme la solution pour sortir de la crise. Les salariés savent aujourd'hui que l'hôpital public est un bien précieux à défendre et que l'éducation nationale est un moyen de construire l'égalité des chances. Les travailleurs partagent l'idée que les collectivités territoriales sont essentielles pour construire des réponses de proximité efficaces. Ce qui permet de protéger au mieux les femmes, les hommes et les enfants, ce qui permet de les faire avancer, c'est le service public.

Comment le budget 2021 permet-il d'écrire cet avenir de développement pour tous, de solidarité et de bien-vivre que vous appelez de vos vœux ?

David Queiros : Construire un avenir de solidarité, d'émancipation et de développement implique une gestion rigoureuse des ressources, afin de porter des projets qui aident concrètement à réduire les inégalités sociales, spatiales et environnementales. En 2021, 42 % de notre budget sera consacré aux politiques d'émancipation ! Nos ambitions sont fortes et plus que jamais nécessaires : développer une nouvelle politique jeunesse pour être plus présent et plus utile, investir dans nos écoles et offrir les meilleures conditions d'enseignement aux élèves, maintenir haut notre engagement pour l'action culturelle. Aussi, il nous convient de répondre aux défis majeurs de notre temps.

Notre engagement pour le développement durable est fort et concret : Saint-Martin-d'Hères sera la première commune de l'agglomération à sortir du fioul ; l'écoquartier Daudet est en voie de finalisation ; le soutien à la rénovation énergétique de l'habitat se poursuit avec force ; au quotidien, sont menées des actions de promotion de la biodiversité.

En 2021, le droit à la ville franchit une nouvelle étape : les travaux vont débiter sur Neyrpic au printemps. Ce fleuron de notre patrimoine industriel va devenir ce vrai cœur de ville et de loisirs attractifs, innovant et respectueux de l'environnement. Attendu des habitants, il est aussi un levier majeur pour le développement économique et l'activité. Avec l'ouverture en juin des archives départementales, c'est tout le quartier Péri qui rentre dans une nouvelle dynamique.

Dernier défi, mais peut-être le plus important dans ces temps si incertains : celui de la solidarité. La réhabilitation globale de la résidence autonomie Pierre Semard va débiter. Avec ce projet, c'est l'action globale à destination des personnes âgées, portée par le CCAS, qui est valorisée.

Comme vous le verrez dans le dossier spécialement consacré au budget 2021, Saint-Martin-d'Hères regarde l'avenir avec réalisme et optimisme, avec conviction et détermination, sans rien renier à nos valeurs. Rassemblée, notre ville avance.

Je profite à nouveau de l'occasion pour vous souhaiter, à toutes et tous, une très belle année 2021. //

Quand l'environnement passe par la bande... verte active

Dessiner un espace végétal, vecteur de liens et de bien-être, reliant l'écoquartier Daudet, au lycée Pablo Neruda... c'est l'ambition de la trame verte active. Actée lors du Conseil municipal d'octobre dernier, elle est aujourd'hui en plein développement.

Avec ses quatre grands parcs, sa quinzaine de squares, sa colline du Murier et les berges de l'Isère, Saint-Martin-d'Hères offre un terrain propice à l'épanouissement de la biodiversité sous toutes ses formes ! Poumons verts de la ville, ces espaces permettent à chacun de respirer et s'adonner, un instant, aux joies que Mère Nature prodigue. À ces havres de paix où il fait bon flâner, s'ajoutent désormais celui de la trame verte active. Nichée entre les quartiers urbanisés et la voie ferrée Grenoble-Chambéry, cette bande



de 1,5 km de long se veut un véritable axe structurant.

Préserver l'environnement

C'est dans la partie nord de cette trame verte en devenir que se situe un terrain communal de 8 000 m² (entre la rue Clément Bon et la passerelle cycles Normandie-Niemen), qui fait l'objet de toutes les attentions. Les deux tiers de la parcelle sont, jusqu'à présent, entièrement artificialisés (dalle de l'ancien emplacement du lycée), le reste étant laissé en friche avec la présence d'espèces invasives (ronces, buddléias, vignes, mousses). Afin

que la flore et la faune puissent se réapproprier les lieux, tout comme les habitants, un projet de renaturation est initié. Il fait l'objet d'une demande de subvention de 50 000 € auprès du Feder (Fonds européen de développement régional). L'opération prévoit l'aménagement paysager de cet espace, intégrant les modes doux, tandis que la démolition des parties artificialisées (démolition de la dalle existante, sciage d'enrobé, arrachage de souches, élagage, etc.) a déjà été effectuée en fin d'année. D'autres aménagements viendront étayer ce projet verdoyant. La création d'une mare et d'un verger est en cours de réflexion. // LM

REPRISE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES SENIORS

Les seniors ayant une prescription médicale de leur médecin, pour pratiquer des activités physiques adaptées, pourront reprendre leurs cours à partir du lundi 22 février (lieux et horaires habituels des activités seniors). Précisions : service des sports 04 56 58 32 76.

POUR VOIR LA VIE EN VERT

Parce qu'une cour d'école est d'autant plus accueillante pour les enfants avec l'ombrage d'arbres vigoureux, la ville végétalise ses établissements scolaires. Cet été, la commune a profité des grandes vacances pour procéder, dans un premier temps, à l'abattage d'arbres vieillissants ou malades dans les cours des écoles maternelles Condorcet, Romain Rolland et Voltaire. Ils ont été remplacés, lors d'une seconde étape. Parfois même, comme c'est le cas à la maternelle Voltaire, le service des espaces verts a pu en planter deux fois plus, lorsque cela était techniquement possible. Pour ces nouveaux aménagements, des fosses de grandes dimensions ont été creusées puis remplies d'un mélange de terre et pierres, afin que les racines puissent croître en profondeur de manière à bien stabiliser les arbres. Les enseignants étaient partie prenante du projet. Ils ont utilisé une liste d'arbres et d'arbustes sélectionnés selon plusieurs critères (racines plongeantes, variétés rustiques résistantes, sans fruits ou fleuriers et non toxiques). Une attention particulière a été portée aux tuteurs qui ont pour fonction de maintenir momentanément ces jeunes arbres. Ceux-ci sont en bois brut non traité afin que l'on puisse les broyer, lors de leur retrait, pour en faire des copeaux de paillage, qui seront réutilisés pour protéger d'autres arbustes. Une belle façon de prendre soin de la biodiversité, tout en redonnant de la fraîcheur et de l'ombre aux cours d'école. // KS



Une aide pour favoriser la transition énergétique des TPE et PME

Lancé en 2016, le dispositif Mur|Mur 2, dans la droite ligne de Mur|Mur 1, a pour ambition de faciliter la réhabilitation énergétique des logements privés comme sociaux. Dernièrement, la Métropole l'a élargi aux TPE / PME de moins de 250 salariés, ainsi qu'aux associations à caractère économique. Explications.



© Shutterstock

Ballottées l'an dernier, certaines entreprises ont dû repenser leurs activités et innover pour s'adapter au contexte mouvant, encore d'actualité. S'inscrivant pleinement dans son plan de relance économique, Grenoble-Alpes Métropole a élargi le dispositif Mur|Mur en l'ouvrant aux TPE (Très petites entreprises), PME (Petites et moyennes entreprises) de moins de 250 salariés et aux associations à caractère économique. L'objectif est évident : accompagner ces structures vers la transition énergétique à travers des

aides plafonnées à 37 500 € par société, pour la rénovation énergétique de leurs locaux et équipements. Ce programme s'avère complémentaire au plan de relance de l'État, baptisé "France 2030". Concrètement, cette aide est conditionnée à la réalisation d'un diagnostic énergie gratuit, proposé par la Métropole ou par l'Ademe et BPI France. Celui-ci permet d'établir une liste de préconisations et une hiérarchisation des investissements à réaliser. L'aide concerne uniquement les travaux identifiés lors de ce diagnostic, avec un

niveau d'investissement minimum de la part de l'entreprise de 5 000 €. Ainsi, les TPE/PME et associations à caractère économique peuvent bénéficier jusqu'à 30 000 € d'aides pour l'amélioration de l'enveloppe thermique de bâtiments existants (isolation des murs, des toitures et planchers, rénovation des menuiseries extérieures, etc.) et jusqu'à 7 500 € pour l'optimisation de ses équipements (chauffage, ventilation, éclairage, systèmes de production...). // LM

Renseignements :
<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/murmur-tpepme>
 ou 04 57 38 49 82.

PERMANENCE HANDICAP

Tous les lundis matin, une permanence handicap est organisée sur rendez-vous dans les locaux du CCAS. Renseignements : Mélanie Allafort, conseillère en économie sociale et familiale, 06 08 75 50 40.

Une deuxième vie pour les feuilles mortes

Chaque année à l'automne, la ville procède au ramassage et à l'élimination des feuilles tombées sur le domaine public. C'est ainsi que d'octobre à décembre, les services espaces verts et propreté urbaine s'activent à faire place nette dans les parcs, sur les trottoirs et autres lieux de passage. Depuis plusieurs années, la commune déploie des procédés destinés à réduire l'empreinte carbone liée à l'évacuation et au retraitement des déchets végétaux. Ils permettent de rationaliser des opérations récurrentes, tout en réalisant de substantielles économies. De plus, ces nouvelles techniques sont douces pour la biodiversité et la planète. Dans les secteurs où il existe de grandes surfaces engazonnées (cité Monnet, Pré Ruffier, parc Karl Marx), les agents municipaux procèdent à un broyage préalable des feuilles mortes au moyen de grosses tondeuses,



le broyat ainsi obtenu reste sur place. Les feuilles déchiquetées se décomposeront plus facilement durant l'hiver, tout en formant un engrais naturel. Autre technique mise en œuvre le long des avenues : les feuilles sont poussées sous les arbustes pour protéger leur pied durant l'hiver et servent d'engrais une fois décomposées. Le surplus sera ensuite ramassé au cours des tailles printanières ou estivales. Ces méthodes éprouvées et écoresponsables sont appliquées sur 10 à 15 % des espaces verts du territoire. La ville, consciente de l'impact écologique que généreraient des transports ou des enfouissements de déchets végétaux non maîtrisés, s'engage activement à réduire son empreinte carbone et ainsi, à rendre l'air plus respirable pour tous les habitants. // KS

La commune s'engage dans la lutte contre la précarité menstruelle

Un sujet encore tabou... pour autant, les sommes dépensées en hygiène pour les menstruations pèsent fortement sur le budget de dizaines de milliers de femmes les plus précaires. Face à ce constat, la ville a acheté un stock de serviettes périodiques afin d'effectuer des distributions ciblées.

À l'heure où le gouvernement écossais vient de rendre les produits d'hygiène féminine gratuits, afin que tampons et autres serviettes hygiéniques soient disponibles pour quiconque en a besoin, l'équipe municipale s'est emparée, au niveau local, de cette problématique. Car les règles féminines ne sont pas seulement douloureuses pour certaines, elles sont aussi coûteuses. En moyenne, une femme dépenserait entre 100 et 150 euros* par an pour l'achat de protections



© Shutterstock

périodiques. Cette dizaine d'euros par mois représente un coût non négligeable pour les femmes en situation de précarité. En France, près d'une femme sur dix, soit 1,6 millions au total, a un pouvoir d'achat qui n'atteint pas plus de 180 euros par mois, une fois les dépenses indispensables déduites (loyer, nourriture, assurances, abonnements...). Dès lors, la question de ce coût supplémentaire engagé par

l'achat de protections périodiques est loin d'être anodine, et nécessite une vraie prise de conscience, tant à l'échelle nationale que locale.

Une distribution ciblée

C'est pourquoi, la ville a acheté, avec les communes d'Échirolles et Grenoble, un stock de serviettes hygiéniques. Le CCAS assurera la distribution, via le service hygiène-santé-centre de planification, en ciblant les

publics les plus fragilisés. Cette opération se fera en lien avec les associations caritatives du territoire, les maisons de quartier et certains collègues. La remise des protections périodiques – assurée notamment par des infirmières – sera aussi l'occasion d'échanger avec les habitantes, d'évoquer, si elles le souhaitent, les problématiques qu'elles peuvent rencontrer autour de leur santé, de la contraception et de faire connaître le Centre de planification communal. En effet, ce dernier propose des consultations gynécologiques, oriente, écoute et conseille sur toutes les problématiques liées à la santé. Par là même, cette initiative relève d'un double enjeu, celui de la lutte contre la précarité menstruelle mais aussi celui de l'accompagnement des femmes autour de leur santé. // GC

*Source Le Monde, août 2020.

Des cadeaux pour les plus démunis



Le moment des fêtes de fin d'année est généralement un temps fraternel et festif partagé en famille. Cette année, il en a été tout autrement en raison du contexte sanitaire difficile. Le CCAS, via les maisons de quartier, et les habitants, se sont mobilisés en faveur des plus démunis.

Les maisons de quartier ont collecté les dons à destination du Samu social, qui les a ensuite redistribués aux personnes sans domicile fixe ou aux familles en grandes difficultés. À l'instar d'une mobilisation initiée dans le Vaucluse, la ville a relayé cet appel à la générosité et à la solidarité, auprès de la population. Ainsi est née l'idée des colis et de la hotte solidaires. Les points de collecte des boîtes préparées par les habitants, ont été installés dans les maisons de quartier Louis Aragon, Paul Bert, Romain Rolland et Fernand Texier. Dans chacune de ces boîtes, on pouvait trouver, un produit alimentaire festif ou une friandise ne nécessitant aucune cuisson ; un vêtement chaud (bonnet, écharpe, gants, chaussettes, pull neuf ou d'occasion en très bon état) ; un article de loisir (jeu, jouet ou livre...) ; un produit d'hygiène ou de beauté neuf. Et surtout... un mot gentil pour le destinataire du colis : lettre, carte

de vœux, dessin. Chaque cadeau était étiqueté homme, femme ou enfant, selon le choix du donateur. Et si vous n'aviez qu'un seul de ces produits à offrir ? Pas de souci, la maison de quartier Gabriel Péri se chargeait de les rassembler et de les faire emballer par de petites-mains bénévoles. À cet effet, elle a proposé aux habitants deux ateliers *Hotte solidaire* de 10 h à 11 h 30, les samedi 19 et lundi 21 décembre, afin d'emballer joliment les articles. Les dons de papiers cadeau, de boîtes, de rubans brillants et autres décorations scintillantes, étaient aussi les bienvenus. Au total 183 magnifiques présents ont été confectionnés. Une initiative réussie afin que personne ne soit oublié, que fêtes de fin d'année riment avec solidarité, joie, partage et pour clore chaleureusement cette année compliquée. // KS

Réhabiliter pour mieux habiter

Rénover les logements, tant privés que publics, afin d'améliorer l'isolation thermique et le cadre de vie, est un axe fort porté par la municipalité.

Pour ce faire, elle apporte son soutien à de nombreux dispositifs, tant nationaux que métropolitains. Panorama des réhabilitations en cours et à venir sur le territoire martinérois.



La copropriété le Verderet bénéficie du dispositif Mur|Mur pour ses travaux de rénovation et d'isolation thermique.

Cette fin d'année a vu la finalisation des travaux de réhabilitation – menés par Alpes Isère Habitat et soutenus financièrement par la ville – des 128 logements situés place Karl Marx. Les prochaines opérations concerneront six logements à Romain Rolland, quatre à Ambroise Croizat, huit à Paul Bert. Enfin, dans le cadre du projet Anru*, les 80 logements des Quatre Seigneurs vont faire l'objet d'un programme de rénovation urbaine. Les 118 logements en copropriété de Champberton seront en travaux dès le printemps 2021. Ces copropriétés, situées dans les Quartiers politique de la ville, bénéficient d'un nouveau dispositif national, le Plan initiative copropriétés (Pic), géré par l'Anah** et l'Anru. Le Pic a pour objectif d'enclencher plus rapidement des processus de restructuration des copropriétés fragilisées, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Par ailleurs, dans le cadre de la convention

de l'Anru 2, un accompagnement de l'ensemble des copropriétés fragilisées du territoire a été mis en place. La résidence B22 à Renaudie, a été la première à entrer dans un projet de réhabilitation globale, en votant des travaux importants concernant l'étanchéité des toitures et la reprise des façades. En parallèle, sur l'ensemble de la ville, seize copropriétés sont éligibles au dispositif Mur|Mur2. Porté par Grenoble-Alpes Métropole et soutenu par la ville, ce programme permet d'accompagner financièrement les copropriétés qui souhaitent effectuer des travaux d'isolation thermique. Aujourd'hui, deux résidences finalisent leurs travaux, le Verderet et les Primevères. En plus de ces aides concernant les copropriétés, les propriétaires peuvent recevoir un soutien financier individuel (sous conditions de revenus) pour

des travaux d'amélioration thermique de leur logement (isolation des combles, murs, plancher bas, systèmes de chauffage...). À ce titre, les habitants qui souhaitent en savoir plus sur les aides existantes, les conditions pour y accéder, peuvent s'adresser à l'association Soliha (Solidaires pour l'habitat), qui propose des accompagnements individuels, notamment pour la recherche de financement. // GC

Infos : Soliha Isère Savoie,
37 rue de la Liberté,
38600 Fontaine.
Numéro Vert : 0 800 300 163

*Agence nationale pour la rénovation urbaine.
**Agence nationale de l'habitat.

Les ateliers socio-linguistiques, « une véritable aventure humaine »



Le CCAS recherche des bénévoles pour animer les séances des ateliers socio-linguistiques (ASL), organisés par les maisons de quartier. Pour susciter des vocations, Joséphine Bruyat, bénévole, nous fait part de son expérience.

Quel est votre parcours en tant que bénévole au sein des ASL ?

Je suis bénévole depuis 5 ans. Après m'être arrêtée de travailler, je souhaitais m'investir dans une activité associative, donner du temps pour les

autres. Ma sœur m'a parlé de ces ateliers. Je me suis alors rapprochée de la maison de quartier et j'ai commencé cette belle aventure. J'interviens tous les mardis matin.

En quoi consistent vos missions ?

Ces ateliers se déroulent une fois par semaine, il ne s'agit pas de cours de français ni de grammaire... L'objectif : aider les personnes qui ne maîtrisent pas la langue française à gagner en autonomie dans la vie de tous les jours. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans ce domaine. Nous fonctionnons essentiellement autour de la discussion, il y a énormément d'échanges avec les participants. Ces ateliers sont très conviviaux, bienveillants. Nous abordons différentes thématiques : la santé, comment

prendre des rendez-vous avec des médecins, le logement, ou encore l'emploi. Nous sommes accompagnés par des conseillers en économie sociale et familiale, elles interviennent une fois par mois. Par ailleurs, nous fonctionnons en binôme, nous ne sommes pas seuls face à un groupe. Hors période Covid, nous organisons régulièrement des sorties, des repas partagés...

Que vous apporte personnellement cette implication ?

Je me régale, c'est une expérience très enrichissante. Ces ateliers font par ailleurs écho à ma propre histoire, puisque lorsque je suis arrivée en France enfant, je ne parlais pas du tout la langue, nous arrivions d'Italie. À l'époque, avant d'intégrer une classe de primaire classique, je suis restée

deux mois dans une classe spécifique à l'école Paul Langevin afin d'apprendre à parler le français. J'en garde de très bons souvenirs.

Mon implication au sein des ateliers socio-linguistiques m'apporte beaucoup. Je fais de belles rencontres. J'apprends énormément, je découvre d'autres codes culturels, c'est une véritable aventure humaine. // GC

Vous êtes intéressés pour devenir bénévole au sein des ateliers socio-linguistiques, vous pouvez contacter l'accueil de la maison de quartier Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brosolette, 04 76 54 32 74 / accueil.gabriel.peri@saintmartindheres.fr

Le PRE, un dispositif à destination des 2-16 ans

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif national de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Créé en 2005, il a pour but de mettre en place une prise en charge individualisée et pluridisciplinaire, des enfants et adolescents de 2 à 16 ans.



Présentation, en décembre dernier, des Kits éducatifs & ludiques à l'école maternelle Voltaire.

Plusieurs critères aident à cerner le degré de fragilité des jeunes : la santé physique, le développement physique, l'environnement familial et socio-économique. La ville effectue le repérage des enfants en situation de fragilité, en collaboration avec leurs enseignants, de la maternelle au collège, et en partenariat avec le CCAS, au sein des différents équipements de quartier et aussi avec le concours du service communal hygiène et santé (SCHS). Le PRE concerne principalement les enfants résidant dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ou ceux qui sont scolarisés en Réseau de réussite scolaire (RRS). Différents dispositifs sont proposés aux familles, afin de leur apporter des soutiens ponctuels, ou des suivis personnalisés pouvant s'échelonner de 6 mois à un an.

Des suivis personnalisés

Les parcours sont élaborés en collaboration avec les parents, sur la base du volontariat. Tous les mois, les dossiers sont examinés individuellement, de manière confidentielle et anonymisée, par une Équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS), composée d'une vingtaine de professionnels du territoire. Les accompagnements s'ordonnent autour de quatre axes : soutien à la parentalité et à l'éducation ; accompagnement à la scolarité avec, par exemple, l'aide aux devoirs ; favorisation de l'accès aux soins auprès des professionnels de santé ; accession à la culture, aux loisirs et aux sports. // KS

SOPHIE WACKERNIE



Coordonatrice PRE & EPS

“ Le PRE est axé autour de plusieurs points. Il propose des accompagnements individuels autour d'actions spécifiques comme : le tutorat à domicile ou à l'extérieur, les accompagnements en matière de culture, de sports, de loisirs et de santé. Des ateliers langagiers ludiques et pédagogiques sont dédiés aux élèves de maternelle connaissant des difficultés de langage.

Ils se déroulent sous forme de jeux, de lectures accompagnées, de chansons. En outre, le dispositif “Vacances actives” est reconduit en 2021, avec une aide de l'État s'élevant à 7 000 €. Il permettra aux familles identifiées de bénéficier, pour leurs enfants, de la gratuité des activités périscolaires municipales (accueils de loisirs, mini-séjours, École municipale des sports). Ces activités sont très importantes, car elles contribuent à la socialisation des enfants, tout en permettant de lutter contre la sédentarité. Les “Kits éducatifs et ludiques”, créés lors du 1^{er} confinement pour assurer une continuité dans l'accompagnement aux familles, seront reconduits par la ville, assortis d'une aide de l'État à hauteur de 6 000 €. Une autre nouveauté pour 2021, l'entrée de la ville dans le dispositif Déclic P@rents Numérique, en partenariat avec la Confédération syndicale des familles (CSF) et Emmaüs Connect. Par le biais d'une donation de 24 tablettes numériques, les parents et les enfants auront la possibilité de se former aux usages pédagogiques et administratifs, en lien avec la scolarité. Au total, une vingtaine de familles bénéficiera de ces outils. ” // Propos recueillis par KS



L'ALLÉE JEAN WIENER S'EMBELETT

Longeant le parc Jean Wiener et desservant une partie du quartier Renaudie, cette petite allée a entamé sa mue fin novembre. Un nouvel enrobé a été réalisé, empiétant davantage sur la partie jusqu'alors ensablée, afin de permettre aux véhicules de la ville, notamment ceux pour l'entretien des espaces verts, de traverser. Moins nombreux, mais mieux disposés et optimisés – afin d'apporter un éclairage adapté la nuit – les lampadaires sont passés de sept à cinq. Un cheminement en sable renforcé, d'une largeur d'un mètre vingt, sera également créé afin de faciliter l'accès aux habitations, situées à l'abord du parc Pré Ruffier. Les allées existantes seront refaites à neuf aux dernières normes d'accessibilité. L'espace végétal n'est pas délaissé pour autant ! Il sera augmenté de 15 %. De la pelouse aux arbres, rien n'est laissé au hasard pour faire de ce petit bout de verdure un espace où il fait bon vivre, en attendant le printemps. // LM

Vœux 2021 aux forces vives et au monde économique

« Tous ensemble, bâtissons un avenir de solidarité, de développement, de progrès »

C'est au moyen d'une allocution vidéo que le maire, David Queiros, a tenu à rendre hommage à toutes les forces vives qui participent pleinement au développement de Saint-Martin-d'Hères : responsables ou militants associatifs, syndicaux ou politiques, acteurs culturels et sportifs, enseignants, commerçants, universitaires, partenaires économiques et institutions...

Extraits.



C'est dans un contexte de crise sanitaire sans précédent que s'est achevée l'année. Une crise qui vient encore alourdir une situation économique et sociale difficile. « La Covid-19 n'est pas qu'une épidémie. Elle est un révélateur de l'inefficacité des politiques libérales conduites depuis des décennies », a souligné l'édile. Cette crise a mis plus que jamais en avant le rôle des services publics. « L'hôpital public, l'Éducation nationale, les collectivités locales... l'ensemble du service public est mobilisé en faveur de l'intérêt général et des habitants. Ce qui permet de protéger au mieux les femmes, les hommes et les enfants, de les faire avancer, c'est le service public. C'est dans cet état d'esprit que je souhaite aborder 2021. »

Soutien au monde associatif et culturel

Le maire a salué toute la richesse des associations du territoire, « qu'elles soient culturelles, sportives, humanitaires, citoyennes, d'éducation populaire. Elles ont été des vecteurs formidables en matière

d'entraide et de solidarité. [...] Plus que jamais, elles sont génératrices de lien social et du mieux-vivre ensemble. » Il a également réaffirmé le soutien de l'équipe municipale au secteur culturel, très impacté par la pandémie. « Les artistes et le monde culturel savent qu'ils peuvent compter sur notre soutien, car ils sont essentiels à la rencontre et au partage. »

Des mesures économiques concrètes

Quant au monde économique, dont certaines activités sont durement frappées, « des exonérations de taxes et redevances ont été votées afin de soutenir les entreprises. » Par ailleurs, le projet Neypic, permettra « la création de 2 100 emplois dont 800 emplois pour le fonctionnement du site. Après une période de préparation, le chantier effectif débutera au deuxième trimestre. » Futur lieu de vie et de partage, le Pôle de vie Neypic est en cohérence avec le développement durable de la ville et de la Métropole. Il est aussi une « opportunité

pour les acteurs économiques, une chance pour le Campus et ses 55 000 universitaires, un moyen de développement majeur pour la Métropole... et c'est aussi et surtout le droit à la ville qui franchit une nouvelle étape pour les Martinérois. » Le maire a également remercié l'ensemble des collectivités locales pour la qualité des partenariats tissés, que ce soit avec la Métropole, le Conseil départemental, la Région et les services de l'État. Il a tenu enfin à souligner l'action des services municipaux et des agents, « pour leur engagement quotidien en faveur des Martinérois. » // KS

Retrouvez les vœux de Monsieur le maire en scannant ce QR code ou rendez-vous sur saintmartindheres.fr



Une première opération pour changer le visage de l'avenue Gabriel Péri

Une opération d'envergure, qui augure l'avenir de l'avenue Gabriel Péri, se déroule actuellement : celle d'Euromaster. Le tènement d'environ 3 000 m² où est installée l'entreprise, fait l'objet d'une négociation public/privé, dans laquelle la commune est partie prenante. Première opération à entrer dans le cadre d'un urbanisme négocié avec

un partenaire privé, en l'occurrence Euromaster, l'aménagement de ce tènement, situé à côté de la clinique Belledonne, est au cœur de toute les attentions. Et pour cause ! S'inscrivant dans une réorganisation des sites du groupe, Euromaster a décidé de réaffecter ses effectifs sur d'autres lieux de l'agglomération grenobloise. Afin de ne pas laisser cette zone en

friche, un partenariat avec la ville a été acté. La vente du tènement est conditionnée à un projet. La commune dispose d'un droit de regard, elle accorde ou non, le permis de construire. L'objectif de l'opération ? Participer à la mutation urbaine de l'avenue Gabriel Péri. En effet, ce premier programme mixte a pour objectif de renouveler l'urbanisme commercial de faible qualité,

avec une opération mêlant commerces de proximité, logements privés, sociaux et du tertiaire. Plusieurs projets sont d'ores et déjà à l'étude. Ce programme concrétise une ambition forte, celle de la mutation de l'avenue Gabriel Péri qui sera entièrement remodelée dans les prochaines années, en cohérence avec le projet Neypic. // LM

Conseil municipal

Travaux de restructuration du collège Édouard Vaillant

Le vote du budget 2021 n'a pas été le seul thème abordé lors du dernier Conseil municipal de l'année. D'autres délibérations ont été adoptées, notamment celle concernant la phase 2 des travaux de restructuration du collège Édouard Vaillant.

Construit en 1973, le collège Édouard Vaillant compte 385 élèves. Aujourd'hui devenu vieillissant et surdimensionné, il ne répond plus aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et présente une faible performance environnementale. Depuis 2018, le Conseil départemental de l'Isère porte un important projet de restructuration de l'établissement, pour un coût total estimé de 10 millions d'euros. Les travaux se décomposent en deux phases. La première, amorcée en 2018 est en voie de finalisation, concerne le réaménagement intérieur des salles de classe du bâtiment principal. C'est pour la deuxième phase de restructuration qu'une délibération a été adoptée. Celle-ci concerne la demande de permis de construire à la mairie effectuée par le Conseil départemental. Cette seconde étape a pour finalité l'optimisation de l'emprise bâtie du collège et une réorganisation interne des différents espaces. La mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments (isolation par l'extérieur, raccordement au chauffage urbain...) sont également programmées. Avec ce projet d'ampleur, le Conseil départemental de l'Isère poursuit son partenariat avec la ville, qui a notamment été marqué par la réhabilitation des collèges Fernand



Léger et Henri Wallon, ainsi que l'installation des Archives départementales. Plus globalement, les travaux du collège Édouard Vaillant s'inscrivent dans une dynamique de renouvellement de ce secteur, qui a commencé dès 2007 avec l'arrivée de la ligne D du tramway. Depuis, le quartier a connu de nombreux aménagements, comme celui de l'avenue Benoît Frachon, de la place Lucie et Raymond Aubrac ou encore la reconstruction de plusieurs équipements publics (Codase, Esthi).

Délibération adoptée à l'unanimité.

Appel à manifestation Sequoia : accélérer la rénovation énergétique du patrimoine bâti municipal

La ville a candidaté à l'Appel à manifestation d'intérêt (Ami)* Sequoia avec, Grenoble-Alpes Métropole, la SPL Alec de la Grande Région Grenobloise** et cinq communes (Noyarey, Claix, Meylan, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble). Ce projet est lancé dans le cadre du Programme ACTEE

(Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). Il met à disposition des outils d'aide à la décision pour accompagner les collectivités en développant des projets de rénovation des bâtiments publics. Appelé Sequoia (Soutien aux élus, qualitatif, organisé, intelligent et ambitieux), ce dispositif est dédié à la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Son objectif ? Subventionner à hauteur de 50 % des études ou des outils permettant la mise en place de plans d'actions pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Depuis le lancement du premier Plan Climat en 2006, la ville a diminué de 30 % les consommations énergétiques de son patrimoine ainsi que les émissions de CO₂ associées. De plus, en 2021, avec la bascule des derniers bâtiments à l'énergie bois-granulés locale, la commune sortira intégralement du fioul. Saint-Martin-d'Hères souhaite poursuivre ses efforts importants de réduction de ses consommations d'énergie. Par là même, le dispositif Sequoia constitue une réelle

MÉTROPOLE

Vers une autonomie alimentaire

Grenoble-Alpes Métropole a obtenu, le 24 septembre dernier, la labellisation du Ministère de l'agriculture, pour le Projet alimentaire inter-territorial (PAIT). Ce dispositif réunit plusieurs territoires et

communautés de communes de la région grenobloise, des acteurs socio-économiques, citoyens et associatifs, dont la Chambre d'agriculture de l'Isère et le Collectif autonomie alimentaire.

Ce PAIT propose de structurer un système alimentaire local cohérent et durable. Ce projet illustre la volonté d'agir pour la reterritorialisation et la sécurisation du système alimentaire

des territoires alpins. Pour mettre en œuvre le PAIT, Grenoble-Alpes Métropole s'est inscrite comme partenaire du projet de recherche-innovation, "Food Trails". Celui-ci a été lauréat d'un appel à projets de la Commission européenne, Horizon 2020, ayant pour thème les politiques alimentaires territoriales. D'une durée de 4 ans, ce projet, pour lequel Grenoble-Alpes Métropole percevra une subvention de

840 000 €, a été signé le 5 octobre dernier. "Food Trails" vise à impulser des actions renforçant l'autonomie et la résilience alimentaire de 11 territoires. Pour ce faire, un consortium de 19 partenaires travailleront ensemble afin de développer des "living labs*", rassemblant citoyens, acteurs économiques et chercheurs, dans le cadre de projets pilotes locaux. En parallèle, la Métropole s'inscrira dans le PAIT en portant trois



CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance
mardi 23 février à
18 h en salle du Conseil
municipal. Compte tenu
de la crise sanitaire, il se
tiendra à huis clos et
sera retransmis sur le
Facebook de la ville.

opportunité pour accompagner la commune dans la construction d'un schéma directeur de rénovation énergétique. Ce schéma cible les 30 bâtiments communaux de plus de 1 000 m², avec un triple objectif : établir une programmation pluriannuelle de travaux de rénovation énergétique ; développer le recours aux énergies renouvelables et de récupération ; intégrer la problématique du confort d'été. Ce schéma directeur est fondamental pour maîtriser le budget de fonctionnement lié aux flux, qui est fortement impacté par la hausse des prix des énergies.

Délibération adoptée à l'unanimité.

*Un Appel à manifestation d'intérêt (Ami), est un mécanisme mis en place par un financeur pour l'attribution d'une subvention.

**L'Agence locale de l'énergie et du climat est situé 14 avenue Benoît Frachon à Saint-Martin-d'Hères.

Soutenir la culture : des subventions versées à Citadanse et la Maison de la poésie Rhône-Alpes

Soutenir la culture sous toutes ses formes est une volonté forte portée par la ville. C'est en ce sens que deux délibérations ont été adoptées. Elles actent le versement de subventions de fonctionnement à l'association Citadanse et à la Maison de la poésie Rhône-Alpes, au titre de l'année 2021. Ces deux associations mènent des projets variés sur l'ensemble du territoire martinérois. L'association Citadanse co-organise, avec la ville, le Hip-Hop Don't Stop Festival, tandis que la Maison de la poésie Rhône-Alpes impulse de nombreuses actions de diffusion de la poésie, auprès des écoles ou encore de la Médiathèque. // GC

Délibérations adoptées à l'unanimité.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022 DANS LES ÉCOLES MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2018 : inscriptions du 15 février au 19 mars, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermé le jeudi après-midi). Rendez-vous à l'annexe Belledonne - service accueil vie scolaire et loisirs, 44 avenue Benoît Frachon. Les documents à fournir* doivent être en langue française. Vous pouvez les faire traduire auprès de l'Adate, 96 rue de Stalingrad, 38100 Grenoble. Tél. 04 58 17 64 86.

Pour les enfants nés en 2019 (de janvier à juin), possibilité d'une pré-inscription dans les écoles suivantes : Henri Barbusse, Jeanne Labourbe, Joliot-Curie, Paul Langevin, Voltaire.

Seuls les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale sont habilités à inscrire l'enfant. //

*Les documents à présenter sont : une pièce d'identité du parent qui inscrit, le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, des justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale selon la situation.



des déchets, développement de l'approvisionnement local) ; le soutien à l'adaptation des agriculteurs face aux effets du changement climatique (création d'un réseau de fermes, par exemple) ; l'accompagnement vers l'évolution des habitudes alimentaires des habitants, en collaboration avec les autorités locales, les acteurs socio-professionnels et les citoyens. Par ailleurs, un partenaire local, nommé "Collectif autonomie

alimentaire de Grenoble et ses environs", sera associé en tant que membre actif du Comité de pilotage, pour assurer la mise en œuvre et le suivi de l'action intitulée *Accompagnement aux changements des comportements alimentaires*. // KS

*Méthodologie où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation.

Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr

RECENSEMENT 2021 REPORTÉ

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'Insee à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement qui était prévue du 21 janvier au 27 février 2021. Aussi, aucun enquêteur ne se déplacera au domicile des habitants en 2021.

actions spécifiques autour du développement durable. Celles-ci concerneront : la restauration collective (réduction

Yassine Lakhnech

La recherche de l'excellence

Succédant l'an dernier à Patrick Lévy à la présidence de l'Université Grenoble-Alpes, Yassine Lakhnech porte un projet ambitieux pour l'Uga afin qu'elle soit un moteur de développement pour le territoire, tout en contribuant à la visibilité et à l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Originaire de Nefta en Tunisie, diplômé de l'Université de Kiel en Allemagne, spécialiste de la vérification des programmes et de la sécurité prouvable, des liens entre logiques et modèles de calcul... Yassine Lakhnech est chercheur de formation. En janvier 2020, il est élu président de l'Université Grenoble-Alpes (Uga). Comprendre, expérimenter, explorer de nouvelles voies, construire un projet pour aller vers l'excellence... des leitmotiv pour celui qui souhaite, « offrir la meilleure formation possible aux étudiants. Se donner les conditions et les moyens. Notamment, dans le but de conduire une recherche de niveau international au service de la société. » Le savoir universitaire, l'exigence intellectuelle sont, pour Yassine Lakhnech, indispensables à nos sociétés. Et d'ajouter, « à l'heure des fake news, de la désinformation, le savoir scientifique, la formation, la transmission sont essentiels. Les événements sont mouvants, nous vivons une époque incertaine, nous avons besoin de faits établis scientifiquement. » Comprendre, toujours, avec la connaissance comme levier d'amélioration. D'autant plus dans cette période bousculée par la pandémie, qui impacte fortement le milieu universitaire. « L'impossibilité pour le moment de reprendre des cours en présentiel engendre des difficultés, de la démotivation et beaucoup de détresse psychologique pour les étudiants. » Et même si des accompagnements spécifiques ont été mis en place pour les jeunes en difficultés, en partenariat avec le Crous* et les associations étudiantes, « une reprise d'une partie des cours en présentiel est nécessaire. » Un souhait qu'il espère faire entendre au niveau de l'État. La présidence de Yassine Lakhnech à l'Université Grenoble-Alpes, découle d'un riche parcours professionnel. C'est lors de ses travaux de recherche en Allemagne, qu'il a commencé à collaborer

avec l'université grenobloise. « C'est par ce biais que j'ai découvert la région. » En 1999, il est recruté à l'Université Joseph Fourier comme professeur. « En parallèle, j'ai eu la responsabilité de deux master. Puis j'ai assuré différentes fonctions, comme celle de directeur exécutif du volet recherche et valorisation de l'initiative d'excellence. » Il s'est impliqué dans la construction de plusieurs projets structurants, comme l'opération campus Pilsis** et l'initiative d'excellence Université Grenoble-Alpes (Idex***), réservée à une dizaine de sites universitaires en France. « Après la fusion des trois anciennes universités – Joseph Fourier, Pierre Mendès-France et Stendhal – en une entité unique en 2016, il y a eu, en 2020, l'intégration de l'Ensag (école d'Architecture), de Grenoble INP et de Sciences Po, à laquelle j'ai participé. Cette intégration est l'aboutissement d'un long processus et d'une trajectoire partagée avec les personnels et les étudiants, avec l'objectif commun de proposer des enseignements pluridisciplinaires d'excellence, de construire une université visible à l'international, moteur du développement économique, social et culturel. » Et d'ajouter, « l'Uga est aussi ancrée dans son territoire, c'est un espace ouvert sur la Métropole, la ville de Saint-Martin-d'Hères. Le bâtiment Imag (Informatique et mathématiques appliquées de Grenoble), l'implantation des Archives Départementales, relient encore plus fortement l'université à la ville. » Une université qui avance, se projette dans l'avenir, afin de déployer tout son potentiel de savoirs et d'innovations pour participer à la construction du monde de demain, c'est ce que souhaite Yassine Lakhnech. // GC

“
Nous vivons une époque incertaine, nous avons besoin de faits établis scientifiquement.
”

“
d'excellence, de construire une université visible à l'international, moteur du développement économique, social et culturel. » Et d'ajouter, « l'Uga est aussi ancrée dans son territoire, c'est un espace ouvert sur la Métropole, la ville de Saint-Martin-d'Hères. Le bâtiment Imag (Informatique et mathématiques appliquées de Grenoble), l'implantation des Archives Départementales, relient encore plus fortement l'université à la ville. » Une université qui avance, se projette dans l'avenir, afin de déployer tout son potentiel de savoirs et d'innovations pour participer à la construction du monde de demain, c'est ce que souhaite Yassine Lakhnech. // GC

*Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

**Pôle international d'innovation pour les logiciels et systèmes intelligents.

*** Le projet "Idex Université Grenoble Alpes : université de l'innovation" a été labellisé Initiative d'excellence.



Des activités mouvementées pour les accueils de loisirs

Lors des vacances de fin d'année, les accueils de loisirs ont rivalisé d'inventivité afin de proposer des activités, créatives et récréatives. Des animations thématiques ont développé l'imaginaire des enfants, en proposant du modelage, de la peinture, mais pas seulement... Les petits martinérois sont ainsi partis à la découverte de leurs émotions, des Vikings ou encore des contes et légendes du grand Nord en apprivoisant les animaux de ces espaces glacés. Le soir, chacun est rentré à la maison avec la tête pleine de rêves, et de choses à raconter à ses parents.





Un loto de Noël pour le périscolaire Barbusse

Deux salles de restauration réservées afin d'éviter le brassage et les rires des enfants qui emplissent l'espace périscolaire de l'école élémentaire Barbusse. C'est dans une ambiance festive que s'est déroulé, le 18 décembre dernier dès 16 h 15, un loto d'exception ! Le père Noël a même réservé le créneau sur son emploi du temps très chargé, en cette fin d'année, pour rendre visite aux élèves. Les enfants ont grandement participé à la création des lots à gagner pour un moment fort sympathique, permettant de conclure l'année en beauté !

Colorer les murs des écoles !

Pour achever l'année en couleurs et en gaieté, et ce, malgré la pandémie, les enfants du périscolaire ont déployé leur créativité en réalisant des affiches de Noël, toutes plus jolies les unes que les autres. Sous l'œil bienveillant des animateurs, un concours des plus belles affiches a été organisé. L'école maternelle Vaillant-Couturier a obtenu la première place, suivie de Joliot-Curie et de l'élémentaire Ambroise Croizat. Bravo à tous les enfants pour ces belles créations très difficiles à départager !



Visite du Préfet à la résidence autonomie Pierre Semard

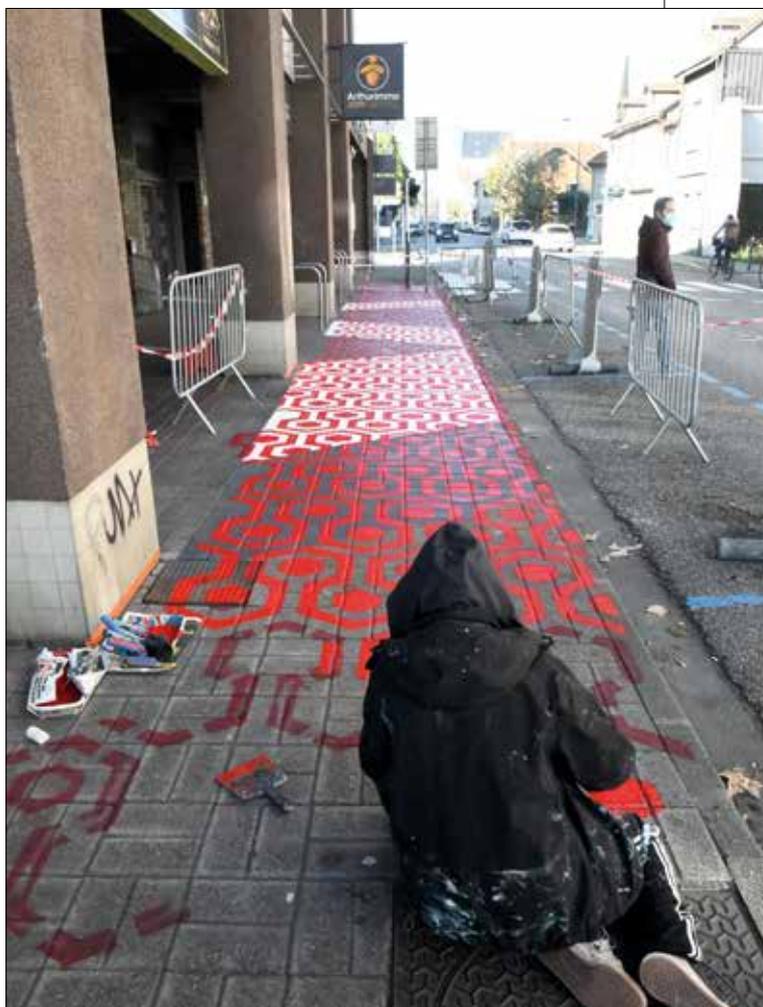
Mercredi 13 janvier, le Préfet de l'Isère, Lionel Beffre, s'est rendu à la résidence autonomie Pierre Semard. Michelle Veyret, première adjointe et la directrice du CCAS, ont présenté le projet de réhabilitation de l'équipement, qui va démarrer en mars, avec les travaux de l'aile sud. M. le Préfet a également visité un logement et rencontré des résidents.



EMS : une reprise sportive qui s'adapte au contexte !

Après plus de deux mois d'arrêt, les activités extrascolaires organisées par l'École municipale des sports (EMS) ont pu reprendre à l'intérieur, à partir du 6 janvier (photo : séance d'escalade au gymnase Jean-Pierre Boy du mercredi 6 janvier). Cette reprise dû prendre une autre direction dès le 16 janvier, suite aux dernières annonces gouvernementales. Celles-ci interdisant les activités sportives d'intérieur, l'EMS a mis en place des pratiques sportives adaptées à l'extérieur, aux abords des gymnases, sur les mêmes créneaux horaires. S'agissant des stages prévus lors des vacances de février, ceux en plein air sont maintenus (comme le ski), et ceux à l'intérieur (comme le yoga, l'escalade...) sont annulés. Retrouvez toutes les précisions sur saintmartindheres.fr/ rubrique activités.

Le tapis de l'art
 Fin novembre, dans le cadre du Grenoble Street art Festival, les artistes Rebecca Bouffigny et Jérémie Dauliac, ont réalisé une fresque au sol connectant deux structures culturelles municipales : Mon Ciné et l'Espace Vallès. Cette fresque géométrique corrèle symboliquement le cinéma et l'art contemporain, à l'image d'un pont physique et symbolique. Les motifs représentés sont une référence au film de Stanley Kubrick, Shinning, d'après l'œuvre de Stephen King. Cette fresque sobre joue avec les formes, attire le regard, happe le passant. Une plongée dans l'art, à même le bitume...



Commencez l'année en forme... et en Pilates!

Les éducateurs sportifs de Saint-Martin-d'Hères ont réalisé 12 séquences vidéos d'initiation pour découvrir ou redécouvrir la méthode Pilates. Ces vidéos, dont la diffusion sera étalée sur plusieurs semaines, débuteront le 1^{er} février et pourront être visionnées individuellement ou bien associées entre elles pour vous permettre de composer vous même votre séance. Alors, maintenant, à vos tapis et restez connectés ! Rendez-vous le 1^{er} février sur www.dailymotion.com/#VilleDeSaintMartindHeres //



Un nouveau logo pour plus de visibilité

Afin d'acquérir une meilleure visibilité, le service propreté urbaine s'est doté d'un nouveau logo apposé sur ses véhicules. Une nouvelle identité pour les agents de propreté urbaine, qui chaque jour, rendent la ville plus agréable et plus propre. Un service essentiel, nécessaire au bien-être de tous les citoyens...



© Stéphanie Nelson

Budget 2021 défendre les

55,5 M€

Dépenses de
fonctionnement

13 M€

Dépenses
d'investissement

Favoriser l'émancipation de toutes et tous, **une valeur**

Vecteurs d'émancipation, les domaines de l'éducation, les actions publiques concernant la culture, l'enfance, la petite enfance, la jeunesse et les sports, sont au cœur des politiques menées par l'équipe municipale. Ils représentent 42 % du budget en 2021.

L'enfance et la jeunesse

Crèches, Ram*, accueils périscolaires et extrascolaires, inclusion des enfants porteurs de handicap... Saint-Martin-d'Hères poursuit le développement d'une offre de garde et éducative de qualité, au plus près des enjeux sociaux propres à son territoire.

Concernant l'accompagnement à la scolarité, la ville gère l'approvisionnement en fournitures scolaires des 23 écoles, avec un budget de 34,35 € par enfant. Elle prend également en charge l'installation et le renouvellement des 140 classes de maternelle et d'élémentaire afin que chaque élève martinérois puisse étudier dans les meilleures conditions possibles. Le service animation enfance organise l'ensemble

1 900 enfants accueillis en moyenne chaque jour à la cantine.

des activités péri et extra scolaires. 1 900 enfants sont accueillis chaque jour le temps du midi et 1 800 sur le créneau de fin de journée. Le budget de ce secteur est stable depuis 2019. Pour les plus grands, la politique en direction de la jeunesse va prendre un tournant en 2021, suite à la fin du partenariat privilégié avec la MJC Bulles d'Hères. Deux orientations phares marquent le

budget 2021 : l'intégration en régie de la fonction d'animation jeunesse et loisirs éducatifs,

50 000 € destinés aux animations estivales proposées par les maisons de quartier.

avec une enveloppe à hauteur de 175 000 € et le recrutement de quatre animateurs qui assureront l'offre de loisirs éducatifs de proximité sur les temps extrascolaires. Par ailleurs, dès le premier trimestre 2021 un groupe de travail mettra en place un appel à projets qui intégrera des thèmes comme la citoyenneté, la culture scientifique et l'accompagnement des projets des jeunes.

*Relais assistantes maternelles.

La culture pour tous

Des projets culturels structurants seront portés en 2021, comme la valorisation de Mon Ciné, ou encore la modernisation de L'heure bleue autour de

nouveaux équipements scéniques, ainsi que la sécurisation de ses abords. Par ailleurs, les grands axes de la politique culturelle 2020-2026 seront dévoilés en ce début d'année. La ville confortera l'offre culturelle à destination de la jeunesse, en développant, par exemple, la médiation. Par ailleurs, elle accompagnera les plus fragiles dans le cadre de la convention culture et santé.

2021, verra aussi la mise en place d'une artothèque à l'Espace Vallès, où des œuvres d'art pourront être empruntées gratuitement. Cette artothèque vise à démocratiser l'art contemporain, elle est un moyen de soutenir la création artistique. Une somme de 10 000 € est allouée à ce projet, permettant ainsi l'acquisition du fonds d'œuvres de base. Il sera pérennisé par



21 : préparer l'avenir, valeurs de solidarité

Construire la ville de demain, anticiper, porter des valeurs de solidarité et les déployer dans les différentes politiques publiques menées... le vote du budget concrétise financièrement ces orientations, pour faire de Saint-Martin-d'Hères une ville solidaire, résolument moderne et tournée vers l'avenir.

Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte inédit lié à la pandémie de la Covid-19. Notre quotidien a été bouleversé et le manque de visibilité quant aux conséquences de cette crise sanitaire impacte des secteurs entiers. Dans cette

période incertaine, le service public de proximité joue, plus que jamais encore, un rôle essentiel pour soutenir les habitants. Voté le 15 décembre dernier, le budget 2021 porte avec conviction les valeurs de solidarité défendues par les différentes équipes municipales depuis de nombreuses années. La gestion saine de la commune – comme l'a souligné la Chambre régionale des comptes en 2019 – la pluralité et la qualité des services municipaux, sont des atouts majeurs pour accompagner les Martinérois dans toute leur diversité. Avec 42 % de son budget consacrés à l'émancipation, la ville déploie des moyens importants pour impulser des actions à destination des habitants de tous âges, leur faciliter l'accès aux sports et à la culture. La commune s'engage aussi pour

l'amélioration du cadre de vie et le développement durable, à travers des réhabilitations de logements, la végétalisation des espaces urbains ou encore le développement de projets d'aménagement co-construits avec la population.

Enfin, avec 13 M€ consacrés à l'investissement, le ville dessine son avenir en défendant des opérations d'envergure, telles que la mise en place du projet de reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin, Neyrpic – le chantier rentrera dans une phase active dès le printemps 2021 –, ou à plus long terme, la mutation de l'avenue Gabriel Péri. // GC

forte défendue par l'équipe municipale

la suite sous forme d'un versement annuel, à hauteur de 5 000 €.

Accès au sport et soutien aux associations

Au sein des écoles, les Etaps* proposent de nombreuses activités, comme le ski (piste, fond), avec le prêt de matériel inclus et des cours dispensés par des moniteurs spécialisés. Des cycles d'apprentissage de la natation pour les élèves du CP au CM2 sont donnés à la piscine du Campus et à la piscine municipale dès le mois de mai. Voile, apprentissage du vélo et courses d'orientation sont programmés dans le cadre de projets d'école. Lors des temps péri et extra scolaires, les enfants et les jeunes peuvent bénéficier d'activités avec l'EMS**, d'ateliers sportifs après la classe, de stages sportifs avec nuitées durant

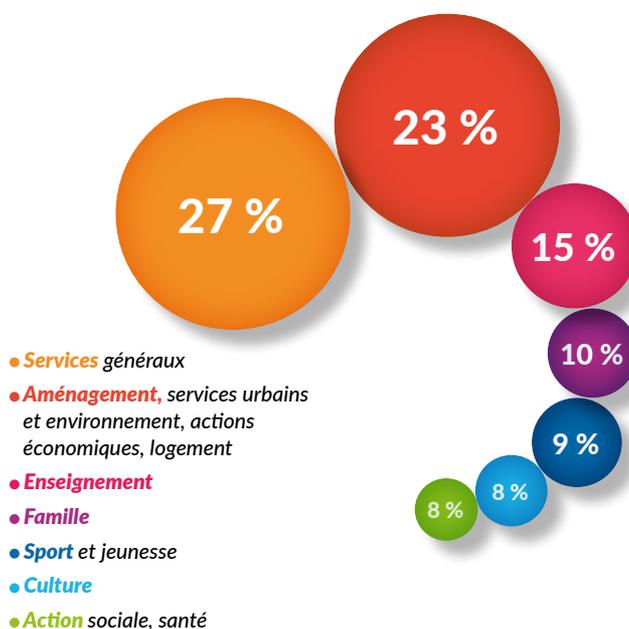
l'été. L'offre sportive communale se décline pour les adultes et les seniors, avec en moyenne 650 participants sur 38 créneaux durant toute l'année. À cela s'ajoute des offres ponctuelles thématiques, telles que le *Challenge escalade*, *Allons tous à l'école en vélo*, course-tous, etc. La ville poursuivra en 2021 son soutien financier à la pratique sportive, à travers les bons sports martinérois (18 000 €). Ce dispositif – qui concerne les familles ayant un quotient familial inférieur à 700 € – cible les Martinérois de 6 à 17 ans, adhérents à l'un des 14 clubs sportifs de la ville. Par ailleurs, la ville soutient les associations sportives à travers des subventions qui font l'objet de conventions et de contrats d'objectifs et de moyens, signées pour trois années. Ces conventions seront prolongées exceptionnellement d'une année, en raison de la crise sanitaire qui impacte fortement le monde du sport. Enfin, la ville est partenaire des manifestations sportives

ayant un rayonnement local ou extra-communal, comme les 10 km de l'ESSM athlétisme ou encore le *Forum des sports* organisés par l'OMS. // KS

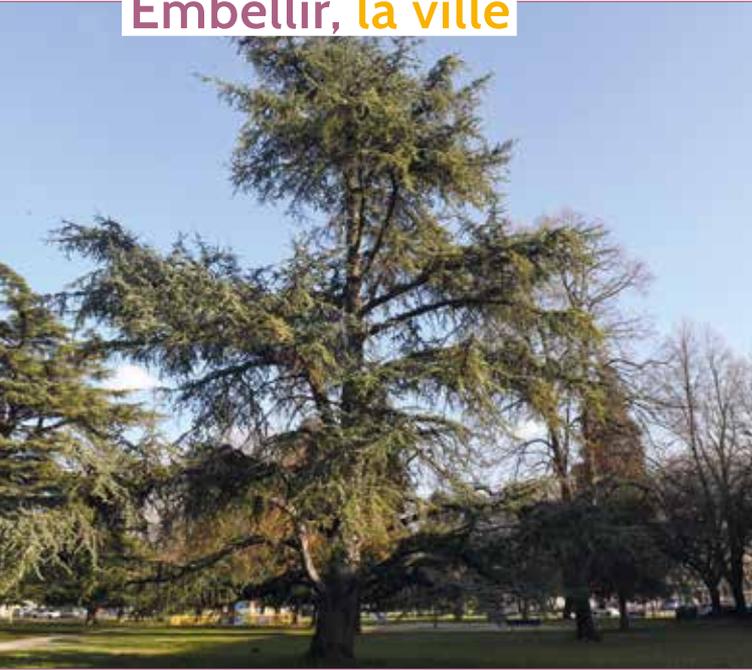
*Éducateur territorial des activités physiques et sportives.

**École municipale des sports.

Dépenses de fonctionnement



Embellir, la ville



Améliorer le cadre de vie, un leitmotiv pour la municipalité qui s'emploie à rendre plus belle la ville pour favoriser le vivre ensemble et le bien-être des habitants.

Embellir les espaces verts et les places, entretenir les espaces publics, rendre accessibles les bâtiments municipaux, préserver la biodiversité, veiller à la tranquillité publique... parce que l'environnement urbain dans lequel les habitants évoluent participe pleinement au mieux vivre ensemble, la ville accorde une part importante de son budget à l'amélioration du cadre de vie.

1,156 M€ consacrés à la maintenance du patrimoine municipal.

Une ville plus verte

Avec 230 jardins familiaux, quatre grands parcs, une quinzaine de squares, 91 m² d'espaces verts par habitant, la commune fait la part belle à la nature. Une tendance qui s'accroît dans les choix

budgétaires, avec, notamment, le déploiement d'actions suite à la signature de la stratégie cadre de la biodiversité en 2019*. En témoigne, la créa-

195 000 € consacrés à l'entretien des espaces verts.

tion prochaine d'îlots de fraîcheur végétalisés, comme dans le secteur Fontaine-Paganon par exemple, la plantation d'arbres supplémentaires, à l'image de la place Paul Éluard où 40 nouveaux arbres seront plantés, lors de son réaménagement prévu en mars. La création d'une bande verte active, dans la continuité de l'éco-quartier Daudet (cf. SMH ma ville 440 / actu p. 4) et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, illustrent pleinement la volonté de la municipalité d'aller vers

une ville plus durable. Par ailleurs, dans un souci permanent de limiter les consommations d'énergie, la commune, à travers son schéma directeur des chaufferies, remplacera, d'ici 2025, la totalité des systèmes de chauffage au fioul par l'énergie renouvelable bois-granulés. Ceux des centres de loisirs du Murier seront changés au printemps 2021, pour un montant de 230 000 €.

Rendre accessible et prendre soin du patrimoine municipal

Améliorer le cadre de vie, c'est adapter et réhabiliter les équipements municipaux afin qu'ils soient accessibles à toutes et tous. Pour ce faire, l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) planifie les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public. En raison des coûts engendrés, l'anticipation est pri-

4,2 M€ consacrés à l'Ad'Ap 2017-2025.

mordiale, l'agenda a donc été planifié sur une période de 9 ans (de 2017 à 2025), pour un montant estimé à 4,2 M€. En 2021, six opérations sont programmées, dont quatre en phase d'études (l'école maternelle et élémentaire Voltaire, la salle de musculation et le gymnase éponymes) et deux en phase travaux (groupe scolaire Paul Bert). En parallèle, la ville consacre 1,156 M€ à l'entretien de son patrimoine. Cette enveloppe permet également de répondre aux demandes des usagers pour des travaux divers d'amélioration des bâtiments publics.

Veiller à la tranquillité publique

Offrir un cadre de vie apaisé, c'est aussi veiller à la tranquillité publique du territoire. Outre le

recrutement de policiers municipaux supplémentaires, la ville va étudier le développement du système de vidéoprotection sur le territoire. L'objectif étant, en collaboration avec les services de la police nationale, de poursuivre les différentes actions engagées en matière de sécurité publique, tout en renforçant leur efficacité. Une première phase d'installation de caméras de vidéoprotection a eu lieu entre 2018 et 2020. En 2021, une nouvelle étude sera lancée pour compléter éventuellement le dispositif. Si celle-ci est validée, le montant estimé sera de 387 000 €, dont 30 à 50 % financés par des subventions de l'État.

Dans un autre domaine qui participe tout autant à l'amélioration du cadre de vie et à la tranquillité publique, la ville travaille avec de nombreux partenaires – Grenoble-Alpes Métropole, les bailleurs sociaux – à la mise en place d'expérimentations pour lutter contre les dépôts sauvages et améliorer la gestion des ordures ménagères. Autre orientation souhaitée par la ville, coconstruire avec les habitants, des projets contribuant à la mise en valeur d'un quartier, à l'image des mosaïques à Renaudie.

Ces différents axes budgétaires ont tous un objectif commun : faire de Saint-Martin-d'Hères une commune où il fait bon vivre. // GC

**Adoptée lors du Conseil municipal du 22 janvier 2019.*

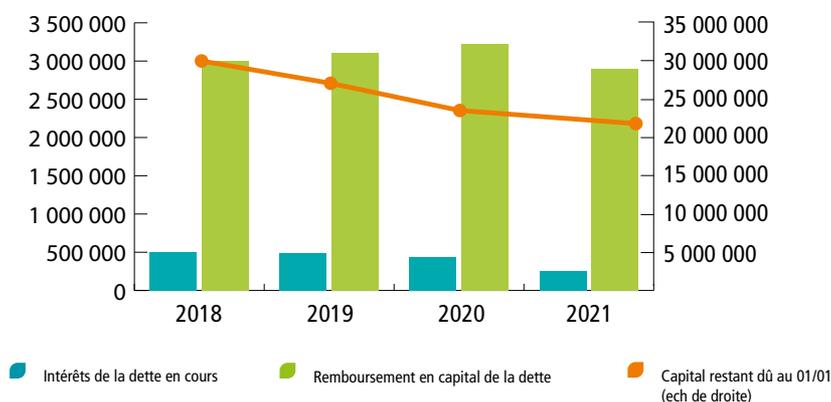
Subvention au CCAS : la solidarité toujours de mise

Aider au mieux vieillir, soutenir les habitants en situation de précarité, accompagner la parentalité, développer l'action sociale de proximité, lutter contre les inégalités d'accès aux soins... les missions du CCAS sont protéiformes et jouent un rôle central de soutien et d'accompagnement de la population. Dans un contexte

social plus difficile que jamais, en raison des conséquences de la pandémie, l'équipe municipale défend une politique d'action sociale et de solidarité forte, en versant au CCAS une subvention de 2,858 M€. // GC

Le désendettement se poursuit

Le désendettement se poursuit, puisque la commune rembourse chaque année davantage d'emprunts qu'elle n'en contracte. L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2021 est de 22 705 053 €, contre 23 608 081 € l'an dernier à la même période (26 718 238 € en 2019). Cela représente 583 € par habitant, contre 1 050 € pour la moyenne nationale des villes de même strate (20 000 à 50 000 habitants). Cela illustre la gestion saine de la ville et libère des marges de manœuvre financière pour investir. // GC



Taxe d'habitation : les conséquences de la réforme

Réalisée alors que la réforme de la fiscalité locale n'est pas encore achevée, la réforme de la taxe d'habitation pour la résidence principale sera effective pour tous d'ici 2023. Une opération qui s'est réalisée progressivement, en trois étapes de 2018 à 2020, portant sur 80 % des contribuables les moins aisés (86 % pour Saint-Martin-d'Hères). Elle s'accéléra, dès cette année, pour les 20 % restants qui bénéficieront d'une exonération de 30 % sur cette taxe, jusqu'à sa disparition programmée en 2023. En revanche, les personnes disposant d'une résidence secondaire continueront de payer, uniquement pour celle-ci. La commune ne percevra donc plus cette taxe (sur les

résidences principales). Parallèlement, un glissement s'opérera dès 2021 pour compenser ce défaut de recettes. Pour ce faire, lors du réajustement des taux concernant l'ensemble des collectivités, la commune devra voter une taxe foncière qui intégrera le taux de Saint-Martin-d'Hères (40,04 %) et celui du Département (15,9 %). Aucun changement pour le contribuable redevable de la taxe foncière, mis à part qu'au lieu de payer une partie de la taxe foncière au département, il réglera l'intégralité de la somme à la commune. // LM



Enfance et jeunesse à Saint-Martin-d'Hères*

7 351 enfants de 0 à 17 ans
 dont **1 336** enfants de moins de 3 ans
3 422 de 3 à 10 ans
2 593 de 11 à 17 ans

*Données du recensement général de la population de 2017.

Jérôme Rubes



Adjoint aux finances

« Le budget 2021 s'inscrit dans la continuité du précédent. Un budget placé sous le signe de la solidarité, favorisant la justice sociale et la préservation de l'environnement. Cette année, 42 % de l'enveloppe budgétaire sont consacrés à l'émancipation, c'est-à-dire dédiés à des actions concrètes menées en direction des familles, de la jeunesse, de l'éducation et de l'accès au sport et à la culture. Concernant la jeunesse, suite à la fin du partenariat privilégié avec la MJC Bulles d'Hères, la ville va déployer des projets en direction des 11-15 ans, avec le recrutement de quatre animateurs de proximité ou encore le lancement d'appels à projets autour, notamment, de la culture scientifique. L'équipe municipale souhaite renforcer l'offre d'animation à destination des jeunes en réaffirmant des temps forts comme L'Été en place, Place aux jeunes ou encore avec la création d'un forum citoyen au printemps. Par ailleurs, la constitution d'une artothèque ou encore la vitalité de nos structures culturelles témoignent de notre volonté de rendre accessible la culture sous toutes ses formes, dans et hors les murs, auprès du plus grand nombre.

Le budget 2021 s'inscrit bien sûr dans l'avenir, avec une enveloppe consacrée à l'investissement en augmentation, pour atteindre 13 millions d'euros. Saint-Martin-d'Hères réaffirme une politique d'aménagement urbain raisonnée, tournée vers l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie. Des travaux d'envergure sont prévus, avec, entres autres, les groupes scolaires Paul Vaillant Couturier et Gabriel Péri, l'école élémentaire Joliot-Curie ou encore la démarche de reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin. Enfin, à travers le budget 2021, l'équipe municipale réaffirme son soutien à un service public fort, présent aux côtés de habitants, qui s'est avéré si essentiel durant cette période de crise de notre système sanitaire qui a montré ses limites. Cette politique volontariste est possible grâce à la bonne gestion dont fait preuve la commune, comme l'a souligné en 2019 la Chambre régionale des comptes. Malgré les différentes réformes fiscales, la ville, cette année encore, n'augmentera pas ses taux d'imposition communaux. Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte incertain lié à la pandémie, qui bouleverse notre quotidien à toutes et tous. Pour autant, il illustre notre ambition de faire de Saint-Martin-d'Hères une ville toujours plus solidaire, favorisant le vivre ensemble et tournée vers l'avenir. » // Propos recueillis par GC

Des investissements ambitieux pour dynamiser davantage la ville

Avec un budget d'investissement de 13 M€, en augmentation de plus de 700 000 € par rapport à 2020, la commune garde le cap et prépare son avenir. Focus.

Repenser la ville à l'aube d'une nouvelle année et dans un contexte jusqu'alors incertain... un challenge que Saint-Martin-d'Hères compte relever avec brio.

Les écoles au cœur de la dynamique d'investissement

Car l'équipe municipale croit en une ville dynamique, durable, participant grandement au bien-être des habitants, en apportant toujours davantage de services de proximité. Cette ambition se concrétise par des projets d'envergure, notamment articulés autour de l'émancipation et du renouvellement urbain. Façonnée par l'être humain, la ville évolue et se repense continuellement. Investir dans l'avenir, c'est œuvrer pour les jeunes générations. En ce sens, la commune a lancé un vaste plan de réhabilitation des écoles primaires. Le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier verra les études



pour la construction d'une nouvelle cantine débuter dès cette année, tandis que l'élémentaire Paul Langevin sera entièrement reconstruite dès 2023. La phase opérationnelle préparatoire s'effectuera cette année. Une opération d'ampleur, dont le coût global est estimé à 8 M€, échelonnés sur l'ensemble de la mandature. Dans le même état d'esprit, le gymnase Voltaire, construit en 1963, continuera sa cure de jouvence : amélioration des

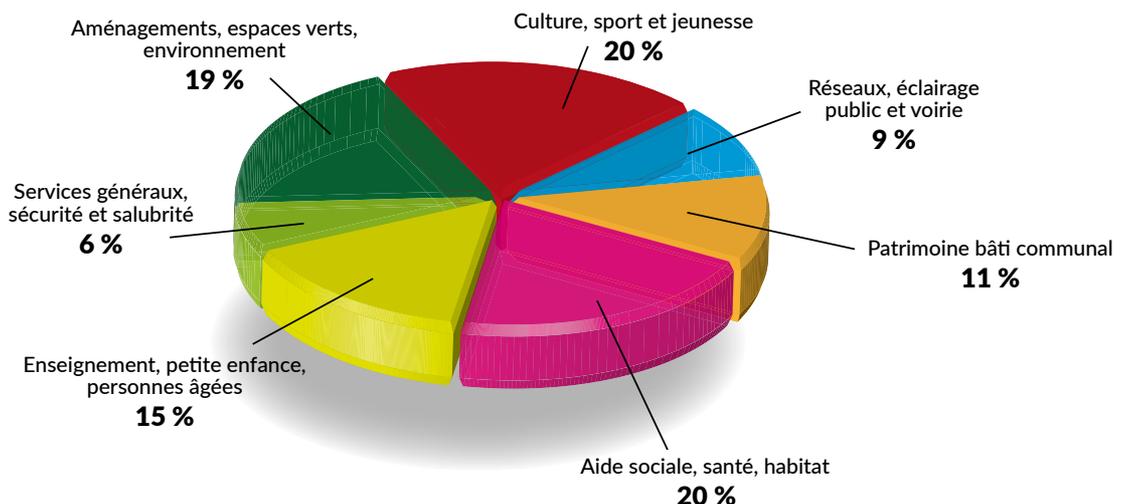
performances thermiques et énergétiques, mise aux dernières normes d'accessibilité, réorganisation interne des espaces pour la mise à disposition des lieux aux associations... Cette opération sera finalisée au printemps.

Vers une mutation urbaine

Soucieux du bien-être des seniors, la ville poursuit son programme de rénovation de la résidence autonomie Pierre Semard, dont les travaux

débutent ce premier trimestre, avec la réfection de l'aile Sud. Solidaire, mais aussi fortement engagée dans une politique visant à faciliter pour tous l'accès au logement, la commune s'est engagée, avec ses partenaires, dans le renouvellement urbain de Champberton, en particulier s'agissant de l'embellissement des espaces extérieurs, dont les travaux se poursuivent. Rare commune à disposer d'une forte réserve foncière, Saint-Martin-d'Hères a fait l'acquisition d'une partie des terrains Rival, situés entre les quartiers Paul Bert et Paul Éluard. Ceux-ci feront l'objet d'un projet paysager et urbain à définir, en concertation avec les différentes parties prenantes. Afin de conserver un service de proximité, elle a également budgété le rachat du bâtiment de La Poste, avenue du 8 mai 1945, pour 540 000 €. La Poste restera le locataire de ce lieu. À moyen terme, de grands projets sont d'ores et déjà à l'étude, notamment celui de la mutation de l'avenue Gabriel Péri, qui se réalisera en lien avec la Métropole, ou encore l'accélération du développement durable dont celui de l'agriculture urbaine, pour une ville porteuse de sens, qui anticipe les enjeux de demain. // LM

Dépenses réelles d'investissement 2020 par secteur



Le Parti communiste français a été fondé lors du Congrès de Tours, le 26 décembre 1920. Un siècle plus tard, le PCF demeure l'un des partis emblématiques de l'histoire politique française. Rencontre avec l'historien et sociologue Julian Mischi.



DR

100 ans du PCF : un parti émancipateur

Le PCF fête son siècle d'existence, qu'est-ce qui vous conduit à vous intéresser à cette tranche d'histoire ?

Julian Mischi : Au départ, il s'agit d'un intérêt pour le monde ouvrier. Étudier l'histoire du PCF, c'est analyser comment ce parti s'est fait le porte-parole du monde du travail. Alors que les élites sociales dominent la vie politique, ce parti a favorisé l'accession d'ouvriers, d'employés et de paysans à l'Assemblée nationale ou dans les municipalités. Mon travail dans les archives de ce parti et la réalisation d'entretiens auprès de militants se sont en partie déroulés dans la région grenobloise et à Saint-Martin-d'Hères. Dans mon dernier livre, qui retrace les cent ans du PCF, j'évoque notamment Élise Grappe, que j'avais interviewée en 1996. Épouse d'un ancien maire de la ville, il s'agit de la première femme élue députée en Isère, en 1956. Au-delà des dirigeants les plus illustres, je cherche à restituer la diversité des parcours des militants de terrain, dans les entreprises et les quartiers. Il faut savoir, par exemple, que le PCF a été longtemps le parti français le plus féminin. Je reviens ainsi sur l'action de Justine Goy, ouvrière et syndicaliste, militante à Saint-Martin-d'Hères.

Le PCF a été un parti rassembleur, moteur de nombreuses avancées sociales qui perdurent aujourd'hui. Comment s'inscrit-il dans le paysage politique de la France actuelle ?

Julian Mischi : Le PCF a joué un rôle important dans le développement d'une législation progressiste et protectrice pendant le Front Populaire puis à la Libération. La Sécurité Sociale est par exemple mise en place en 1945 par le ministre communiste Ambroise Croizat, ancien métallurgiste. Les communistes ont réussi à relayer sur la scène politique les revendications syndicales de la CGT. Ils ont aussi lutté avec courage et à contre-courant contre les guerres coloniales, en Indochine et en Algérie. De la Libération jusqu'à la fin années 1970, le PCF est le premier parti à gauche. Ensuite, il perd en influence à cause de la désindustrialisation et parce que les classes populaires subissent

une précarité défavorable à leur engagement, sans parler de la chute de l'URSS. Néanmoins, contrairement à d'autres partis européens, le PCF n'a pas disparu. Même affaibli, il reste porteur d'un lien avec les classes populaires que l'on ne retrouve pas dans les autres partis de gauche ou de l'écologie, le plus souvent dominés par des catégories sociales très diplômées. Avec près de 50 000 adhérents, il reste un parti qui compte et dont le nom symbolise toujours l'espoir d'une alternative au capitalisme.

De quelle manière poursuit-il ses objectifs émancipateurs, plus particulièrement en matière de "communisme municipal" ?

Julian Mischi : Si le PCF n'a pas disparu, c'est surtout grâce à ses élus locaux, qui ont permis de contenir une baisse électorale plus forte lors des scrutins nationaux. C'est à la Libération que se met en place autour de Grenoble, une ceinture rouge avec l'accession de jeunes résistants communistes à la tête des villes de Fontaine, d'Échirolles et de Saint-Martin-d'Hères (où l'électricien Fernand Texier devient maire). En 1971, l'élection de Joseph Blanchon (ancien ouvrier et séminariste mais aussi ex-chef de cabinet du maire sortant) dans cette ville symbolise une transformation du communisme municipal avec l'implication de cadres supérieurs, comme Henri Rive, diplômé de Science Po Paris. Aujourd'hui, le défi pour les communistes est de garder un ancrage dans les quartiers populaires à travers l'action des élus mais aussi de syndicalistes, d'animateurs de quartier ainsi que de militants de l'éducation populaire. C'est dans la prise en compte de la diversité des dominations (masculine, raciale, de classe, etc.) et d'un respect de la démocratie militante que le projet émancipateur du communisme trouve à se renouveler. // *Propos recueillis par KS*

Julian Mischi est l'auteur de *Le Parti des communistes. Histoire du PCF de 1920 à nos jours*. Édition Hors d'atteinte, 2020.



Diana Kdouh

Communistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

Résistance, le virus a bon dos !

L'année 2021 débute comme a fini 2020, avec des attaques contre les acquis sociaux, les libertés fondamentales et des pans utiles à l'économie.

Le gouvernement poursuit sa politique de destruction de l'offre de santé publique : 800 millions d'euros de moins pour l'hôpital, fermeture de lits, notamment en gériatrie, et... pas un lit de réanimation en plus, alors que, chaque hiver, l'hôpital connaît une dangereuse saturation. Serait-ce une politique "d'incapables" ou un choix politique ?

Un virus, justifie-t-il les reculs sociaux, les privations de libertés, l'explosion du chômage et de l'exploitation, la casse du financement de la Sécurité Sociale et des droits et garanties collectifs des salariés ? Le confinement, le couvre-feu, la peur d'autrui distillée chaque jour ne sont-ils pas à l'origine des abandons et retards de soins ? Macron et ceux qu'il sert prennent-ils réellement soin de notre santé ou se servent-ils d'un virus pour finir de détruire les services publics et des emplois par millions ? Le virus sert de prétexte à dégrader nos conditions de travail : fermeture des vestiaires, des coins repas et généralisation de la précarité.

Le virus a bon dos ! Tous les mauvais coups à venir contre les travailleurs vont se faire au nom du virus, inadmissible !

Je souhaite une belle année aux Martinérois et les appelle à la résistance ! Le PCF vient d'avoir 100 ans, jamais les salariés n'ont eu autant besoin de ce parti !



Nathalie Luci

Socialiste
nathalie.luci@saintmartindheres.fr

Renforcer la santé mentale

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante, la pandémie de Covid-19 a non seulement atteint plusieurs millions de personnes dans le monde, mais elle a aussi fragilisé l'équilibre psychologique d'une bonne partie des français. La consommation de tranquillisants et de somnifères a augmenté de 5 % à 8 % pendant le deuxième confinement. La santé mentale doit donc être prise en compte comme une dimension importante de la crise, d'autant plus que les inégalités sociales, environnementales et territoriales sont des facteurs déterminants, susceptibles d'influencer l'état psychique d'une personne. Saint-Martin-d'Hères s'est engagée fortement dans la prise en compte de ces difficultés.

Outre un lieu d'écoute qui accompagne les personnes en situation de souffrance psychique, la ville met également en place un conseil local de santé mentale. Il a pour mission de contribuer à améliorer la prise en compte de la souffrance physique et psychosociale, tout comme l'accès aux soins et à la prévention. Un grand nombre d'actions est ainsi engagé auprès des familles, des publics isolés fragilisés et auprès des professionnels.

Promouvoir le bien-être et agir pour une bonne prise en charge de la santé mentale, c'est aussi contribuer à "notre bien vivre ensemble".

Nous vous souhaitons une très belle année 2021, pleine de santé, bonheur et réussite dans vos projets. Vos élus sont à vos côtés pour défendre le service public de proximité



Thierry Semanz

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Saisir l'opportunité que Grenoble soit capitale verte en 2022

En tant qu'actrice des transitions, pour répondre à ces défis, Grenoble, mais, d'une certaine façon, l'ensemble de la Métropole a candidaté pour la première fois au titre de Capitale verte de l'Europe. Les citoyen·nes, les acteurs associatifs, économiques et institutionnels de notre territoire se sont mobilisés autour de cet objectif. Et cela s'est révélé gagnant : la Commission européenne, vient de désigner Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 ! Les Martinérois et les Martinéroises ont œuvré également pour porter l'esprit de transition dans toutes ses politiques publiques : plantation de centaine d'arbres, bouclier social et tarification solidaire pour tous les services publics, densification du réseau cyclable, création des Chronovélos, généralisation du 30 km/h pour apaiser la circulation, etc...

Fruit du travail accompli durant le mandat précédent, ce titre permettra d'accélérer la mise en place du projet politique municipal martinérois, afin d'affronter les défis climatiques et sociaux, et faire de la Métropole un véritable territoire en transition.

Demain, au niveau métropolitain, la Convention Citoyenne locale pour le Climat accompagnera la démarche. L'opportunité de mettre en débat les grands défis de notre pays, car nous ne pourrions affronter le péril climatique sans répondre à l'urgence sociale. Saint-Martin-d'Hères doit prendre, va prendre toute sa place dans l'ensemble du dispositif !!

Minorité municipale

**Marie Coiffard**

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

**Philippe Charlot**

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Génération isolée - Nos vœux solidaires

Avec 33% d'habitant-es entre 15 et 29 ans, SMH est une ville jeune dont la démographie est marquée par la population étudiante. Nombreux sont ceux et celles des 55 000 étudiant-es de l'UGA qui ont choisi d'habiter à SMH. À l'heure de nos vœux solidaires à toutes et toutes, c'est en particulier aux étudiant-es que nous souhaitons nous adresser.

La reprise des cours en septembre s'était faite malgré le contexte sanitaire, dans des conditions matérielles et humaines difficiles. Depuis novembre, la situation s'est nettement dégradée notamment pour les plus fragiles. Le nombre d'aides d'urgence versées par le CROUS et la distribution alimentaire se sont envolés : Le collectif Génération Précarité a distribué plus de 9 000 repas depuis lors.

Dans ces conditions matérielles difficiles, c'est un véritable drame que rencontre notre campus, avec une détresse psychologique très marquée chez certain-es, isolé-e, sans ressources. C'est aussi l'occasion d'initiatives solidaires touchantes avec l'association étudiante Alpine qui a monté une ligne d'écoute gratuite accessible tous les soirs de 20 h à 2 h au 04 65 84 44 24.

La ville a une chance, celle d'avoir un campus de qualité avec des étudiants plein de volonté et d'envie d'aider ! Certains commerçants de la ville proposent d'arrondir la note au passage en caisse pour faire un don à l'épicerie solidaire du campus. C'est aussi à nous de les aider.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Martinérois et fier de l'être

David Saura 32 ans, je vis à Saint-Martin-d'Hères depuis plus de 5 ans, je suis chef d'entreprise et reprends le flambeau au Conseil municipal après le départ de M. Mohamed Gafsi.

Il me tiens à cœur d'être proche des Martinérois, d'être à l'écoute et de m'investir à 100 % pour représenter au mieux les souhaits des habitants et de défendre leurs intérêts.

Je suis impatient de pouvoir participer au développement de la commune, de rencontrer les autres élus, d'apprendre à les connaître et de pouvoir commencer à travailler ensemble.

Je suis de nature optimiste, positif et déterminé à mener à bien les missions que l'on me confie, c'est pourquoi je tacherai d'être aussi pertinent et efficace que mon prédécesseur.

Je partage ses prises de positions et suis à ses côtés depuis de nombreuses années, c'est pourquoi il est important pour moi de continuer le travail qu'il a effectué pour la commune.

Nous devons envisager le futur de Saint-Martin-d'Hères avec intelligence, c'est à dire pouvoir prendre des décisions avec sincérité pour le bien de tous et non dans l'intérêt des étiquettes politique.

En toute humilité je suis honoré de prendre mes fonctions au sein du conseil et viendrai très prochainement au contact des habitants, des associations, du milieu économique, culturel et social de notre belle commune.

Quoi qu'il en coûte

Depuis des années, la majorité critique la rigueur budgétaire qui impose des sacrifices aux villes et à ses habitants. Or, en pleine crise de la Covid-19, lors du conseil municipal de décembre, elle a changé son fusil d'épaule et s'est inquiétée de la forte hausse des déficits de l'État en 2020. Quelle incohérence et quelle hypocrisie. Qu'aurait-elle dit si le gouvernement n'avait pas décidé d'aider les habitants et les entreprises en pleine pandémie mondiale. Cette politique du "quoi qu'il en coûte" a été un choix courageux et a permis à beaucoup de Français de conserver leur travail et à de nombreux secteurs d'éviter une faillite générale dont les conséquences auraient été encore plus lourdes. C'est aussi l'occasion d'un investissement public massif pour l'écologie, la cohésion et la compétitivité. Au-delà des principes, il y a déjà eu des effets immédiats. Notamment à Saint-Martin-d'Hères où, par exemple, la résidence autonomie Pierre Sépard, tant prisée par nos anciens, va recevoir 400 000 € via le plan de relance dans le cadre de la rénovation décidée par la majorité actuelle. En cette période de crise sanitaire, au lieu de vaines polémiques politiques, c'est tous ensemble que nous devons œuvrer pour le bien-être des Martinéroises et des Martinérois.

Allez, encore un effort !

J'ai toujours souhaité m'investir pour vous, porter une parole juste qui répond à vos préoccupations quotidiennes. Mon rôle est de répondre à vos besoins par la construction de politiques publiques efficaces. La crise sanitaire et sociale a révélé l'importance de la commune, échelon de proximité. C'est par des budgets et des choix volontaristes que nous pourrions prendre soin de chacun. Cette majorité n'anticipe pas les enjeux, par manque de vision. Pourtant certains projets auraient pu être l'occasion de réussites modèles :

- Neyrpic : ce projet structurant aurait pu être l'occasion de mobiliser les habitants et les partenaires locaux pour sa construction et sa légitimation. Or, la majorité a choisi une autre approche. Celle de l'échec.

- MJC : alors que l'éducation populaire traverse une crise d'identité, il est essentiel et primordial d'accorder une place aux associations afin que chaque habitant puisse être acteur, s'émanciper dans sa ville. Mais la majorité a décidé, de couper les vivres à la MJC et de municipaliser le secteur jeunesse. Un autre échec.

- La question sociale : les politiques de solidarité et d'insertion ne sont pas à la hauteur des enjeux, la majorité se contente de distribuer des colis dans une logique de communication. Le CCAS n'est pas à la hauteur des enjeux et n'est pas dans l'innovation ! Nos habitants ont besoin de politiques publiques rigoureuses, innovantes et méthodiques.

Ode à la neige

De sa naissance dans les sphères célestes, jusqu'à parer les cimes des montagnes, la neige fascine, séduit par sa beauté cristalline. Jouant avec les textiles et les lumières, le sculpteur et designer François Germain la met en scène à travers son installation *Blanc comme neige*, explorant les volumes de l'Espace Vallès, pour une œuvre tout en sensibilité éthérée, visible du 18 mars au 30 avril.

La neige naît dans les airs, pare la nature d'un manteau immaculé et, plus finement observée, révèle des architectures ciselées, dignes de l'Olympe ! Uniques en leur genre, les flocons subjugent par leur apparence cristalline. On les contemple, on joue avec. Nul étonnement qu'un sculpteur, tel que François Germain, s'empare de ce matériau naturel insolite pour concevoir sa nouvelle



© François Germain

exposition, sobrement baptisée *Blanc comme neige*. Pour ce faire, l'artiste se détourne de son terrain de prédilection pour proposer une installation hors du commun, s'amusant avec les volumes de l'Espace Vallès et s'inspirant des formes géométriques des fameux cristaux célestes. Au

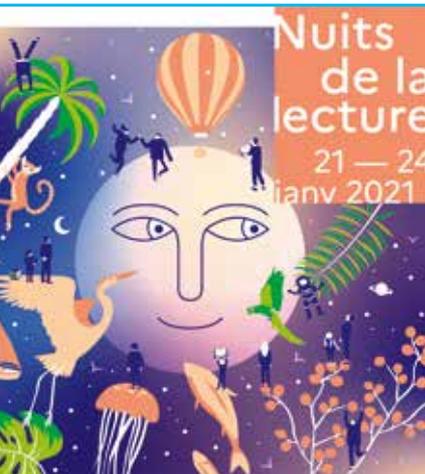
cœur de ce dispositif, un flocon de neige aux allures de lotus permettant au designer de sculpter la lumière.

Scintillement onirique

Composée sur mesure pour l'Espace Vallès, sa création utilise le Lycra, un textile synthétique extensible, qui offre la possibilité à l'artiste d'imiter les dénivelés, les pics et les pentes des montagnes. La texture capte le moindre trait de lumière, simulant les nappes laiteuses et les scintillements d'un manteau neigeux. Des tentures éthérées qui échappent presque à la matérialité, la galerie d'art contemporain s'évanouit au profit de nouvelles perspectives. Au creux de cet amoncellement de tissus évanescents, où le visiteur se perd dans ce défilé à la géométrie variable, trône une sculpture animée modifiant la structure cristalline d'un flocon agrandi, dessinant sur les panneaux un manteau onirique, où la neige peuple de rêves blancs les regards des passants. // LM

Hommage à Isabelle Lévêze

Toute sa vie, elle n'a cessé d'interroger la thématique du corps sous toutes ses coutures, dans ses dessins, installations et vidéo. L'artiste Isabelle Lévêze est décédée, à l'âge de 50 ans, le 19 octobre dernier. L'Espace Vallès, qui l'avait invitée au printemps 2017, puis dernièrement pour ses trente ans où elle devait présenter *Madon(e)s* en septembre et octobre dernier, s'associe à ses proches, gardant d'elle le souvenir d'une femme attentive, aux interrogations artistiques stimulantes. La plasticienne, née en 1970, diplômée des Beaux-Arts de Nantes en 1993 et d'un master en arts plastiques à l'Institut des Hautes Études de Paris, a régulièrement questionné la place de l'individu dans son monde, tant sur la perception de son propre corps que celui de l'Autre. // LM



Médiathèque : Nuit de la lecture et Quinzaine du numérique en ligne

À l'heure où nous publions ces lignes, les quatre espaces de la médiathèque sont ouverts avec des horaires aménagés en raison du couvre-feu*. Les usagers peuvent réserver des livres soit en ligne, soit par téléphone ou en se rendant directement dans l'un des espaces de la médiathèque. Concernant les animations, les médiathécaires ont adapté la

Nuit de la lecture et la Quinzaine du numérique. Des formules 100 % numériques sont proposées aux habitants. Depuis le 23 janvier, rendez-vous sur le portail culturel pour écouter des lectures et des présentations de livres réalisées par les bibliothécaires. La Quinzaine du numérique, sur le thème de l'audio, se déploie sur le web depuis le 26 janvier. Au programme :

Café musical, Petites histoires, petites comptines, Podcasts autour de l'audio, sélections de musique et d'applis à télécharger. Pour découvrir, de chez soi, toutes ces pépites, une seule adresse : culture.saintmartindheres.fr // GC

*Fermeture des équipements à 17 h 30.
Horaires détaillés sur saintmartindheres.fr

INFO COVID

Attention, l'organisation des cours peut évoluer en fonction des annonces gouvernementales. Le CRC Erik Satie informe l'ensemble de ses adhérents des modifications mises en place.

En avant la musique !

Depuis le 1^{er} confinement, les élèves inscrits au CRC Erik Satie, bénéficient d'un enseignement à distance, via des plateformes participatives libres. Le Conservatoire a adapté ses pratiques pour que l'art se transmette, encore et toujours...



Les professeurs du Conservatoire se sont investis afin d'apprendre à tous les élèves à se servir des outils vidéo, et à faire de petits montages d'images, pour que chacun puisse se filmer et ainsi communiquer virtuellement avec son groupe ou sa classe. Depuis la rentrée de septembre, les cours ont repris en mixant présentiel et distanciel. Dans l'enceinte de l'école, des processus sanitaires ont été mis en place afin que les personnes se croisent le moins possible, avec, par exemple, des sens de circulation. L'aération régulière des pièces, le nettoyage

fréquent des points de contact, ainsi que le nettoyage minutieux des instruments, à vent notamment, sont de mise au CRC, tout comme le respect des gestes barrières. Le personnel, les professeurs et les élèves portent des masques, un paravent géant en plexiglas a été confectionné par les services de la ville, afin d'assurer une pratique de la chorale la plus sécurisée possible. Les modalités alternatives d'enseignement ont fait la part belle à l'inventivité et à la créativité, car c'est souvent par la contrainte que naissent toutes sortes d'innovations. Tant et

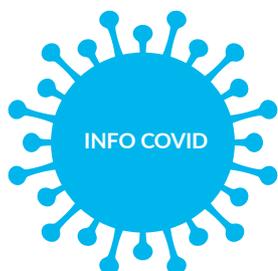
si bien que la responsable du Conservatoire envisage de faire perdurer la cohabitation

entre les modes d'enseignement : présentiel et distanciel. « Les élèves ont touché concrètement du doigt l'utilité essentielle du rythme dans leur pratique instrumentale. Lorsqu'ils se sont filmés individuellement, dans le cadre de la réalisation d'un montage vidéo, qui a été diffusé sur le portail culturel, ils ont appris à se caler sur un rythme commun. Ce film, où ils jouent tous ensemble mais séparément, a remporté un franc succès, tant au niveau des élèves, que des parents qui pouvaient ainsi assister, en direct, aux progrès de leur enfant », explique la responsable du CRC Erik Satie. Ces mêmes élèves n'ont donc pas eu de cassure dans l'enseignement, grâce aux outils informatiques. Ils peuvent maintenant poursuivre le déroulement (presque) normal de leur cursus, en présentiel cette fois-ci, puisque cela a été de nouveau possible à partir de début janvier. En ce qui concerne les examens et autres concerts de fin d'année, rien encore n'a pu être décidé, en raison d'une situation sanitaire encore très mouvante. // KS

**INFOS COVID - SECTEUR CULTUREL**

En raison de la situation sanitaire, et à l'heure où nous publions ces lignes, les équipements culturels sont toujours fermés (Espace Vallès, Mon Ciné, Saint-Martin-d'Hères en scène). Les spectacles programmés en janvier et début février ont dû être annulés, ainsi que le Hip-Hop Don't Stop Festival. En revanche, les ateliers à destination des scolaires organisés par l'Espace Vallès et Saint-Martin-d'Hères en scène sont maintenus. La ville travaille avec les artistes et les compagnies pour reporter, si cela est possible, certaines représentations. Les personnes ayant acheté des places pour des spectacles qui ont été annulés peuvent, soit demander le remboursement, soit échanger avec un autre spectacle de la saison 2020/2021. La billetterie de SMH en scène est ouverte (infos : 04 76 14 08 08 / billetterie-smhenscene@saintmartindheres.fr).

Le secteur culturel est particulièrement impacté par la pandémie. L'équipe municipale continue de soutenir la culture, à travers notamment les résidences d'artistes. Par ailleurs, une nouvelle délibération sera présentée au cours du premier trimestre 2021, afin de proposer des mesures d'accompagnement pour les compagnies et les artistes touchés par le 2^e confinement. // GC

INFO COVID

La Grèce antique, berceau des civilisations contemporaines

L'association Franco-Hellénique a été fondée en 1984. Ses principaux objectifs sont de faire connaître au public les apports nombreux que la Grèce antique a amené, tant aux civilisations successives sur son sol, que celles qui perdurent encore de nos jours.

« Pour 2021, nous prévoyons de réaliser des vidéo-conférences, mais rien ne vaut le contact, le lien direct et surtout, les discussions nourries avec les participants », s'excuse presque Georges Kamarinos, ancien président de l'association et chercheur en physique à la retraite, qui vient tout juste de passer la main à son successeur, Robert Biollet. En 2019, l'association comptait 119 adhérents, plus quelques 200 amis assidus venant prêter main forte occasionnellement, notamment (hors période Covid), lors de la dizaine de conférences organisées annuellement, soit à la Maison des associations de Grenoble, soit au Domaine universitaire. L'objectif de l'association est de faire connaître,

à un public le plus inclusif possible, la Grèce, le peuple grec, son histoire, sa civilisation ainsi que sa culture. Elle édite aussi, un bulletin d'information, qui paraît cinq à six fois par an.

Des activités diversifiées et ambitieuses

Le programme se veut volontairement ambitieux. Il permet de corréliser, via l'hellénisme*, les fondements de la civilisation grecque antique, avec ses apports passés et présents, aux sociétés occidentales contemporaines. Pour ce faire, quatre axes principaux sont définis autour de : l'amour de la liberté, avec l'attachement à la démocratie, dont les fondements ont été bâtis dans la cité d'Athènes au V^e av. J.-C. Cette forme de démocratie est aujourd'hui considérée comme celle ayant donné naissance aux premières formes de démocratie directe. L'anthropocentrisme – conception philosophique plaçant l'humain comme l'entité centrale la plus significative au sein de l'Univers – perdure actuellement sur le plan philosophique et moral, sous la forme de l'Humanisme (point de vue selon lequel l'homme est le créateur de sa propre destinée). Un autre de ses messages, constant à travers les siècles, dit que l'excellence se trouve dans la mesure en



Poulpe (détail) - Fresque Palais de Cnossos - Crète
Civilisation Minoenne 2700 à 1200 av. J.-C.

toutes choses. Ce qui amène la troisième proposition : l'hybris (ou hubris). Il est la mesure désignant, dans la Grèce antique, un comportement violent inspiré par passions, orgueil ou arrogance. L'hybris désignait alors tout acte transgressif violent, considéré comme un crime qui pouvait déclencher le courroux des Dieux. Il en a découlé un profond respect de la nature et des éléments, que l'on pourrait rapprocher des actuelles préoccupations écologiques. La résistance est la dernière thématique chère à l'association, tant il est vrai que le peuple grec, au cours de sa longue histoire, a eu à lutter contre différents envahisseurs. « C'est par le truchement de ces civilisations successives qu'ont émergé de grands courants, comme la Renaissance

en Europe, les Lumières, et même la Révolution française ! » ajoute Georges Kamarinos, érudit intarissable lorsqu'il s'agit de raconter son pays d'origine. « J'encourage la jeunesse et tous ceux que la Grèce intéresse, à venir grossir les rangs de l'association. En outre, précise-t-il, il n'est pas nécessaire d'être Grec pour nous rejoindre, il suffit simplement d'aimer ce pays et sa culture millénaire protéiforme. » // KS

Plus d'infos
Asso. Franco-Hellénique
chez Georges Kamarinos
4, rue Charles Ferré.
Tél. 04 76 25 48 92

*L'hellénisme désigne l'intérêt porté envers la civilisation et la culture grecques antiques. C'est le fondement dont découlent encore aujourd'hui certains concepts artistiques, philosophiques, politiques et scientifiques.



Fondée en 1965 sous le nom de L'Entente sportive de Saint-Martin-d'Hères (ESSM), le Grenoble Saint-Martin-d'Hères Métropole Isère Handball (GSMH38 Handball) est l'un des clubs de handball les plus influents du

bassin grenoblois. Il a connu au fil des années plusieurs fusions. En 1989, l'ESSM, évoluant alors en Nationale 1B, s'associe avec le Cenguc. Cinq ans plus tard, le Saint-Martin-d'Hères Grenoble Université Club (SMHGUC) fusionne, d'erechef, avec le club Grenoble Daudet pour devenir le GSMHGUC Handball. En 2015, avec l'arrivée d'un nouveau bureau, l'association sportive bénéficie d'une bouffée d'oxygène qui lui vaut les honneurs d'obtenir, dès 2018, son ticket d'entrée pour la Proligue. À cette occasion, le club est rebaptisé le GSMH38 Handball. « Aujourd'hui, nous

comptons en moyenne 300 licenciés par an répartis sur 15 équipes. Une quinzaine de professionnels accompagnent les jeunes dès 3 ans (Baby-Hand) jusqu'aux seniors (après 18 ans). Nous disposons d'une équipe senior féminine qui évolue en pré-nationale depuis 2020 et une équipe masculine en Nationale 2 », souligne Gautier Josse, directeur technique du GSMH38 Handball. Un club à l'ambiance familiale, respectueux des valeurs du handball, qui privilégie le collectif à l'individuel. // LM

COVID-19



**QUAND ON AIME SES PROCHES,
ON NE S'APPROCHE PAS TROP.**

Ensemble, restons prudents.



Festivités de fin d'année

Place à la féerie...

La fin d'année a été indéniablement bousculée par la pandémie. Les traditionnelles festivités n'ont pas pu se dérouler comme à l'accoutumée. Pour autant, la ville a souhaité redonner aux habitants, un peu de baume au cœur, en illuminant la ville (13) et en déployant des initiatives adaptées. Le repas des personnes âgées à L'heure bleue n'ayant pu avoir lieu, la ville a remis un panier gourmand à chaque retraité martinérois. Le maire, David Queiros et Michelle Veyret première adjointe, se sont rendus à la résidence autonomie Pierre Semard afin d'offrir les colis aux résidents (1, 2, 3). En parallèle, en partenariat avec la Scop grenobloise Toutenvélo, chaque personne âgée a reçu, directement à son domicile (4, 5), le présent offert par la ville. Au total, plus de 2 152 colis ont été remis aux retraités. Une belle initiative, alliant gestes barrières, environnement et esprit des fêtes de fin d'année ! Les plus jeunes n'ont pas été oubliés, puisqu'un petit cadeau a été offert à chaque élève de maternelle et de primaire pendant le temps de classe. Le maire, David Queiros, a distribué les présents à l'école Paul Éluard (10). Les contes en maternelle ont été réadaptés afin d'avoir lieu comme chaque année. Habituellement, les quatre espaces de la médiathèque accueillent les conteurs professionnels et les élèves. Cette fois-ci, les conteurs se sont rendus dans chacune des classes. 1 200 enfants ont découvert des histoires merveilleuses. 47 séances de contes (26 habituellement) ont été organisées en décembre, avec un budget multiplié par 2,5 (soit 13 000 €) (6, 7, 8, 9). Un beau projet, porté par le service animation enfance et les Arts du récit. Enfin, les seniors de la résidence autonomie Pierre Semard ont pu admirer, de leur balcon, un spectacle de la compagnie les Ineffables, tout en lumières et danses (12) et se régaler lors du traditionnel repas de Noël (11), qui s'est déroulé sur place, dans le plus strict respect des gestes barrières. // GC





8.



6.



7.



2.

13.



12.



10.



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2020
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les Maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h
- À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15
à 11 h 45 sur rendez-vous. Attention, à compter du
1^{er} mars 2021, la permanence se situera au 44 rue
Henri Wallon (Service d'Aide et de Soins à Domicile).
Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires d'hiver :

- du lundi au vendredi de 9 h 30
à 12 h et de 13 h à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 17 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Comment postuler aux emplois d'été 2021

La ville propose des emplois d'été aux jeunes martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances. Les postes proposés sont :

- Agents de service (restauration et entretien), gardiens du centre (uniquement le week-end, travaux de maintenance), du 7 juillet au 31 août dans les centres de loisirs du Murier, de Paul Langevin et d'Henri Barbusse.
- Agents de vestiaires, agents d'entretien des plages, du 19 juin au 29 août, à la piscine municipale.

Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés. L'imprimé de candidature est à retirer à la direction des ressources humaines, 34 avenue Benoît Frachon, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée. Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 31 mars 2021, il est recommandé de postuler rapidement. Les demandes des candidats n'ayant encore jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinées en priorité.

Par ailleurs, les personnes titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation des enfants et des adolescents pendant la période estivale, devront adresser une lettre de motivation à Monsieur le maire, service animation-enfance, accompagnée d'un CV ou par mail : recrutement.animation@saintmartindheres.fr avant le 31 mars 2021. //



AIDE & SOINS à domicile

PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Le Département de l'Isère soutient ses commerces



VOS COMMERÇANTS SONT OUVERTS SUR :

www.enbasdemarie.fr



Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)